

LA NOUVELLE-FRANCE

TOME XII

AOUT 1913

N° 8

MONSEIGNEUR ARTHUR BÉLIVEAU

Le 25 juillet dernier, en la fête de saint Jacques le Majeur, frère de Jean, l'apôtre vierge et bien-aimé, la succession apostolique au Canada s'est accrue d'un nouveau titulaire dans la personne de Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, évêque de Domitianopolis et auxiliaire de Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface.

Titulaire d'un siège depuis longtemps disparu, il reste à son poste auprès du vaillant chef qu'il sert depuis déjà plusieurs années avec une fidélité exemplaire, et dont il devient plus que jamais, de par la volonté du Saint-Siège, le bras droit, l'aide, le lieutenant dans l'accomplissement de sa lourde tâche apostolique. Le *dépôt* confié à la sollicitude et au dévouement du vénérable Pasteur de Saint-Boniface, celui-ci pourra sans crainte à l'avenir en partager la *garde* avec ce frère plus jeune, qui a été couronné, comme lui-même, de la plénitude du sacerdoce. Et ce partage en diminuera la charge, comme la Croix soutenue par le bras vigoureux du Cyrénéen dut peser moins aux épaules meurtries de Jésus. Car c'est une croix véritable qu'on impose à l'évêque au jour de son onction, et dont le poids ne doit pas se calculer d'après celui de la croix d'or qui orne sa poitrine. Au reste, celle de l'Eglise de la Rivière Rouge, héritière de bientôt un siècle d'épreuves, de souffrances et de travaux surhumains, n'a pas perdu de sa pesanteur aux mains du vaillant prélat qui la porte aujourd'hui avec tant de courage. Puisse-t-elle, au moins, allégée par le dévouement filial et l'espérance de jours meilleurs, lui paraître plus sereine, plus consolante, et non moins riche en mérites. C'est le vœu que nous exprimons pour l'ère nouvelle où vient d'entrer la florissante Eglise de Saint-Boniface, et cette ère nous la souhaitons longue et heureuse, pour l'archevêque et pour son auxiliaire. *Ad multos annos!*

LA DIRECTION.

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LOUIS VEUILLOT

II

(Suite)

Mais est-il bien sûr que Louis Veillot et son œuvre aient désormais partie irrévocablement gagnée dans l'opinion catholique française ? Alors comment expliquer cette si longue et si ardente et si irréductible hostilité d'un si grand nombre et des plus illustres et des meilleurs ? Son œuvre a-t-elle changé de caractère et de portée depuis vingt ans ? Les circonstances l'ont-elles montrée dans son vrai jour que des préjugés et des illusions seuls avaient empêché de voir ? Les hommes ont-ils changé eux-mêmes avec les temps et les circonstances ?

Jusqu'à ces dernières années, je ne l'ignore pas, des hommes de talents et de bonnes intentions ont dépensé beaucoup de temps, de travail et d'habileté pour perpétuer et prolonger, au bénéfice de quelques hommes illustres qui leur étaient justement chers, des préjugés et des préventions qui, à défaut de vraies et justes raisons, ont eu longtemps les meilleures excuses. Je ne garantis pas que, même après le centenaire, la littérature dite catholique ne s'enrichira pas encore de quelque volume attardé où, sous prétexte de biographie de quelque grand catholique ou d'histoire de l'Eglise, on nous répètera, avec grande dépense de citations et d'éloquence, que l'Eglise catholique en France n'est accablée de tant de persécutions et soumise pour un temps à tant de vexations que pour n'avoir pas donné sa confiance aux sages, aux habiles, aux modérés, aux politiques, à tous ceux enfin qui se sont cru une mission de réconcilier l'idée catholique avec toutes les idées et les institutions qui sont pratiquement la négation de l'idée chrétienne, et que personne n'a plus contribué à cette désastreuse aberration que Louis Veillot et son journal. On laissera dire et personne ne répondra parce que ce vieux conte ne trompe plus personne et ne tient plus personne éveillé.

Il y aura toujours malheureusement des divisions et des diver-

gences de vues parmi les catholiques de France comme parmi ceux des autres pays, non plus, espérons-le, sur les principes mêmes qui doivent les diriger dans la revendication et l'exercice des droits essentiels à la vie sociale de l'Eglise—la direction suprême se fait de jour en jour plus précise et plus ferme, et elle sera de jour en jour mieux comprise et plus fidèlement suivie—mais sur certaines applications à des circonstances nouvelles ou différemment comprises, sur l'opportunité pratique ou parfois même la légitimité de certains moyens d'action. Dans une mêlée générale, si précise que soit la direction du général en chef et si parfaite que soit la discipline des officiers et des soldats, il y a toujours les incidents imprévus auxquels chacun pourvoit avec la prudence et le courage que Dieu lui a donné : l'essentiel c'est qu'on ne trouble pas l'ordre général de la bataille, et qu'on ne tire jamais sur ses troupes, mais sur celles de l'ennemi. Donc, prenons-en notre parti : dès que les catholiques de France descendent sur le terrain de la vie publique et engagent la lutte pour la conquête ou la défense de leurs droits, les divergences sont inévitables, un peu parce qu'ils sont hommes et beaucoup parce qu'ils sont français ; et s'ils ne sont pas catholiques uniquement ou avant tout, ces divergences tourneront fatalement en opposition et en division, parce qu'au fond il y aura un intérêt qui ne sera pas commun à tous et ce sont les intérêts et les passions qui divisent. S'ils veulent être catholiques uniquement et avant tout, ce qui est la seule chance de refaire la patrie française, la direction de l'Eglise leur assurera l'unité des esprits et des volontés.

Je ne crois pas cependant à une scission aussi profonde que celle du siècle dernier, laquelle, si regrettable qu'elle ait été, n'a cependant pas produit, par la miséricorde de Dieu, tous les désastres qu'on en aurait pu redouter. Cette scission, elle est pratiquement finie et, si les grands esprits qu'elle a désunis si longtemps et parfois si douloureusement se retrouvaient dans le chaos politique et religieux où la France se débat depuis vingt ans surtout, non pour finir, je l'espère, mais pour renaître, ils s'embrasseraient fraternellement et s'en voudraient de s'être méconnus jusqu'à l'injustice.

Si j'en parle, c'est qu'il faut expliquer l'hostilité, je pourrais dire l'acharnement, d'un grand nombre et des plus illustres contre Louis Veillot; c'est ensuite qu'il n'y a nul danger de ressusciter des rivalités entre frères. Personne d'ailleurs n'y trouverait à redire que Louis Veillot lui-même, qui n'a tant lutté et tant souffert que pour combattre et faire disparaître tous les obstacles à la seule unité possible des esprits par la foi en Jésus-Christ et l'humble soumission à la direction suprême de l'Eglise.

A Dieu ne plaise que je méconnaisse les mérites des autres grands serviteurs de la cause catholique en France au siècle dernier. Les dons de Dieu pour avoir été nombreux et variés ne s'amoindrissent pas les uns les autres. Louis Veillot pour sa part a assez reçu de Dieu pour n'avoir pas besoin qu'on le grandisse au détriment des autres. Mais je ne crois pas non plus que les dons faits à d'autres, si brillants et si grands soient-ils, soient une raison de taire et de méconnaître les siens. Ils sont, plus que sa gloire propre, la gloire de la sainte Eglise et le patrimoine de toute la grande famille catholique. Il a toujours eu l'âme assez grande et assez haute pour se réjouir des dons faits aux plus grands d'entre ses frères comme de sa propre gloire et de son propre bien. Pourquoi ne pas glorifier le don qu'il a reçu de Dieu entre tous ses frères, et qui est la raison principale des luttes et des oppositions qu'il a rencontrées pendant sa vie et son plus beau titre de gloire aujourd'hui ?

M. Jules Lemaitre a dit que Louis Veillot a été « le grand catholique de son siècle. » Le mot est juste : il résume tout Veillot ; il est le dernier mot de son impopularité et de sa gloire.

Je ne dis pas que je l'expliquerais absolument comme l'illustre critique. Lui, il n'est pas de la famille, il peut plus librement parler du dehors : les mêmes mots dans la bouche d'un catholique pourraient outrer la pensée qui est juste au fond, et ne pas être suffisamment justes et respectueux pour des hommes qui ont rendu de grands services à l'Eglise, et de cœur et d'intention ont voulu sincèrement être les plus dévoués de ses enfants.

Louis Veillot, par une grâce particulière de Dieu, a été non seu-

lement un grand catholique comme d'autres de ses éminents contemporains, mais il a été le « grand catholique de son temps. » Il a été catholique comme presque personne ne l'était en France de son temps et comme personne ne le pouvait être humainement, sans une préparation providentielle qui le prémunit contre toutes les influences et les préjugés du milieu. Il a été catholique simplement, absolument, uniquement, comme tout le monde comprend aujourd'hui qu'il le faut être, non seulement de cœur, d'intention et de volonté, mais d'esprit, de parole, de vie privée et publique, et ne s'est jamais soucié d'être autre chose qu'écrivain catholique.

Si l'on y regarde bien, sans préjugé et avec attention, là est en effet ce qui fait, je ne dis pas le mérite, parce que c'est un don de Dieu, mais le caractère propre de Louis Veillot, ce qui le met à part parmi les grands chrétiens de son temps, ce qui fait la valeur et la portée de son œuvre, et—je l'ai dit déjà, mais il ne faut pas se lasser de le dire—ce qui en fait l'actualité et l'opportunité.

En voulez-vous la preuve ? Elle est simple et on ne peut plus facile à faire. Assurément aucun de ces grands catholiques n'eût voulu sciemment écrire une seule page, une seule ligne même qui fût contraire à l'enseignement de l'Eglise. Presque tous, à une heure ou à une autre de leur vie, mis en demeure de choisir entre leur foi et leurs illusions, ils n'ont guère hésité : ils ont soumis leur esprit. Mais en dehors de ces limites où l'autorité doctrinale exigeait une explicite adhésion à son enseignement, que de paroles auraient besoin d'explications bienveillantes, que de pensées auraient besoin d'être précisées, corrigées ou complétées pour être mises en parfaite harmonie avec les enseignements et les directions du Saint-Siège qui éclairaient aujourd'hui d'une lumière incontestée toutes les consciences vraiment catholiques ! Il faut bien le dire : que d'appréciations, de jugements, de préjugés, de vérités incomplètes jusqu'à n'être plus des vérités, qui sont bien de leur pays et de leur temps ! C'est par où peut-être ils plaisaient davantage et croyaient avoir une influence sur leur temps dont ils se faisaient gloire d'avoir tout aimé. C'est par où aussi, sans le savoir et sans le vouloir, ils échappaient à l'in-

fluence catholique et s'abandonnaient à celle du siècle, avec la seule chance de séculariser en partie leur catholicisme sans christianiser l'esprit du temps. C'est par où aussi leurs ouvrages ont tant vieilli. Le temps a repris et continuera d'emporter sans retour tout ce qu'ils lui ont donné. Si au contraire Louis Veillot avait à recommencer son œuvre, il corrigerait sans doute du point de vue littéraire et modifierait plus d'une page : il était si sévère et si exigeant pour ses moindres travaux, par respect pour sa pensée, et surtout pour faire honneur à sa foi ; mais aurait-il à reprendre une seule pensée, une seule phrase pour la mettre plus parfaitement dans le sens de l'enseignement plus explicite du Saint-Siège ? Je ne le crois pas. Il écrivait aujourd'hui sous Pie X comme il écrivait sous Pie IX et sous Grégoire XVI, avec la grande et unique préoccupation d'éclairer toutes les choses de ce monde à la vraie et indéfectible lumière de la foi. Et précisément parce qu'il a toujours eu la préoccupation de n'avoir sur toutes choses, ni des idées françaises, ni des idées personnelles à lui, ou à un maître humain quelconque, ou à une école quelconque qui ne soit pas la vraie et authentique école de Jésus-Christ avec le Pape seul pour Chef et pour Docteur, il est de notre temps autant que du sien et sera de tous les temps, tant qu'on parlera français et que, pour être dans la vérité sociale et politique aussi bien que morale et théologique, il suffira de comprendre l'Évangile et de penser comme l'Église qui enseigne toute vérité.

J'ai dit que c'est une grâce particulière de Dieu qui a fait de Veillot ce catholique du vingtième siècle dans la première moitié du dix-neuvième, grâce de choix assurément, salutaire et glorieuse pour lui, mais salutaire aussi et glorieuse à son Église et aux catholiques de France. Combien Louis Veillot en eut toute sa vie le sentiment ! Combien il se sentait pressé et poussé par cette miséricorde toute gratuite de Dieu à confesser publiquement sa foi, à dépenser à son service et à sa gloire tout ce que Dieu lui avait prodigué de dons naturels et surnaturels ! Comme il comprit à merveille l'intention miséricordieuse de la Providence qui, en éloignant de son berceau et de son enfance ces influences bénies de la piété et de la religion, qui

sont à la plupart des hommes l'initiation la plus nécessaire et souvent la plus efficace à la foi et aux pratiques religieuses, avait voulu qu'il puisât à Rome même, sur le sein de l'Église mère et maîtresse, le lait très-pur et très-riche de la foi et de la piété ! C'est bien Dieu qui l'avait voulu catholique : c'est bien la Providence qui a tout disposé pour qu'il ne pût être que catholique romain dans tous les sens du mot.

Louis Veillot a raconté lui-même, avec quel charme, dans des pages qu'on n'oublie pas, ¹ ses humbles origines, son enfance et sa jeunesse, jusqu'au jour où il trouva dans la giberne que porte tout Français qui vient au monde une plume qui fût son bâton de maréchal de France.

Rien n'arrive au hasard, surtout dans la vie des hommes providentiels. Il fallait à Veillot cette formation à la rude école de la pauvreté. Il fallait qu'il fût sans aïeux, que sa famille n'eût d'autre noblesse que celle des vertus naturelles et de l'honnêteté des mœurs, qu'il fût du petit peuple pour l'aimer, pour le comprendre, pour en connaître tous les besoins et toutes les misères, même et surtout la plus grande de toutes, celle de n'avoir, par le crime des riches, des grands et des puissants, ni les lumières de la foi ni les joies de la religion.

Figurez-vous un Veillot né d'une famille noble comme Montalembert ou d'une famille simplement bourgeoise comme Ozanam et Lacordaire ; donnez lui le même tempérament intellectuel et moral et ajoutez-y une éducation soignée, littéraire ou simplement chrétienne : vous n'aurez plus Louis Veillot. Il n'aura plus la même conception de son devoir—j'allais dire de sa mission,—mais le mot lui-même semble prétentieux. Il ne se reconnaissait qu'un devoir, celui de l'ouvrier de lettres qui fait honnêtement son labeur de chaque jour, comme l'ouvrier du petit peuple, sans autre préoccupation que de glorifier Dieu et sa foi. Il aurait vraisemblablement une autre conception du catholicisme et du devoir qu'il impose à celui qui le professe.

1—*Rome et Lorette. Introduction.*

Il faut le dire à leur excuse : c'est au milieu d'où ils sont sortis et à l'éducation qu'ils ont reçue que d'autres catholiques illustres, assurément dévoués à la cause catholique et qui lui ont donné sans compter toute leur vie, ont emprunté des idées et des sentiments et parfois des manières de dire et de faire qui ne se concilieraient guère aujourd'hui avec la foi catholique.

C'est le cardinal Guibert qui disait au Séminaire Français quelque temps après la mort de M^{gr} Dupanloup : « C'était un homme de grande piété, d'un grand talent et d'un grand zèle, et qui a rendu de très-grands services au Saint-Siège et à l'Eglise. Malheureusement, nous ne pouvons pas le dissimuler, il avait beaucoup manqué à son éducation ecclésiastique et théologique. »¹

Dieu, qui voulait que Louis Veuillot fût catholique, serviteur dévoué de son Eglise et rien autre chose, prit soin qu'il ne reçût des hommes aucune de leurs formations, afin sans doute qu'il fût libre de leurs préjugés, des plus illustres comme des plus vulgaires, des plus accrédités dans l'Eglise comme dans la société civile de son pays. Homme de rien selon le monde, sans fortune, sans naissance, sans éducation, il ne tiendra par aucun intérêt ni par aucune fibre de son être à l'ordre factice et arbitraire établi dans une société qui a été marâtre à lui et à tous les siens, et il saura la juger un jour dans la seule lumière de la foi. Ignorant de l'Eglise de son pays comme il semble en avoir été ignoré jusqu'à vingt ans, s'il n'a pas reçu d'elle des leçons suffisantes de doctrine et de vertu chrétienne, il a aussi échappé au danger de prendre d'elle des préjugés et des vues incomplètes et inexacts de la vérité catholique, qui sont parfois la pire manière et la plus dangereuse de n'avoir pas la vraie foi.

Tout semble bien providentiel dans cette préparation. A vingt-quatre ans il a fait jusqu'à satiété l'expérience de lui-même : il a bien vite senti par ce qu'il éprouve en lui-même et ce qu'il voit dans les autres que la vie la plus brillante, la plus occupée, hantée des plus

1.—Je tiens cette parole d'un de nos évêques qui se trouvait à dîner ce jour-là au Séminaire Français avec le cardinal Guibert.

hautes ambitions mondaines, est vide affreusement et triste à mourir. Il a fait aussi l'expérience de toutes les classes de la société, il a connu toutes ses misères, découvert et sondé toutes ses plaies : il a vu que toute cette civilisation orgueilleuse et brillante qui prétend trouver la paix, l'ordre et la prospérité sans Dieu et sans religion, ne tient pour un temps que par la force et le mensonge, qu'elle est fausse affreusement, pleine d'hypocrisies, d'injustices et d'oppressions et destinée à tomber en pourriture. Pourtant la vie a un autre sens et la société humaine n'est pas faite pour cette exploitation du grand nombre par une poignée d'égoïstes et de viveurs.

Il en était là quand un ami récemment converti lui proposa un voyage en Italie et en Orient. Dieu l'appelait à Rome pour lui donner la foi et le mettre en possession du catholicisme authentique et intégral dont il devait vivre toute sa vie. Il allait au baptême et à la communion.

Baptisé il l'avait été. Mais hélas ! ce baptême qu'il avait reçu et dont il n'avait pas cherché volontairement à effacer de son âme le signe sacré, personne n'en avait suscité la grâce dans son âme après le réveil de sa raison. La communion, abominable souvenir qui lui faisait pousser plus tard des rugissements de douleur et d'indignation, il y avait été appelé au sortir de l'enfance, mais sans discernement et sans préparation, comme alors le grand nombre des enfants de son âge et de sa condition. Depuis, par le crime d'une société qui chasse Dieu de partout et met partout des entraves à l'action de l'Eglise, personne ne lui avait parlé de religion, ni dans sa famille, ni au dehors.

A Rome non plus personne ne lui en parlerait : Dieu voulait parler lui-même. L'atmosphère de la ville sainte et celle d'une famille chrétienne qui lui donnait l'hospitalité le pénétrèrent de suite et achevèrent le travail commencé dans son âme depuis un an surtout par le dégoût de lui-même et des hommes sans foi. Quatre jours après son arrivée il entra en rapport avec un religieux éminent de la Compagnie de Jésus, le Père Rozaven ; quinze jours plus tard, le Vendredi-Saint, il se confessait et, le jour de Pâques, il faisait à Sainte-

Marie Majeure cette première communion de retour, qu'il appelait sa vraie première communion. ¹

Il faut lire dans *Rome et Lorette* le récit de cette conversion qui en a converti tant d'autres. Sans doute, il y faut faire la part de la littérature, qui ne recherche pas avant tout l'exactitude matérielle et donne parfois à certains détails un relief qu'ils n'eurent pas dans la réalité ². Mais l'accent est sincère et ne trompe pas : c'est bien son âme, et toute âme qui revient à Dieu, qui passe par ces tristesses et ces angoisses pour s'établir dans la paix aimée, la joie et la sereine lumière des enfants de Dieu.

Ce que ce livre ne dit pas, mais ce qui éclate dans toutes les œuvres et toute la vie de Louis Veillot, c'est la plénitude de foi et de lumière qu'il reçut dans cette conversion. Je ne sais si l'on trouverait un autre exemple au siècle dernier, ou même dans les siècles antérieurs, d'un converti à l'âge d'homme, qui élevé dans l'incrédulité ou du moins dans l'indifférence et l'ignorance religieuse, reçoit dès le premier jour cette plénitude de foi pratique et de sens catholique que l'on ne prend pas toujours à l'école des plus grands maîtres, et qui a manqué à tant d'autres convertis ou catholiques d'éducation ses contemporains. De tous les dons qu'il a reçus de Dieu celui-là est peut-être le plus étonnant et certainement celui qui le met hors de pair.

Le Pape allait achever par une bénédiction et un conseil cette conversion toute romaine. Il fut présenté à Grégoire XVI comme un journaliste qui, arrivé à Rome indifférent, en partait chrétien bien résolu à servir l'Eglise. Le Pape, avec une ineffable expression de joie et de tendresse, « le félicite, lui recommande de lire la *Vie des Saints*, lui dit qu'il rendrait d'un cœur content de bons services à l'Eglise. Et en même temps qu'il le bénissait, il lui passa doucement la main sur la joue. Ce fut comme une confirmation, ajoute son frère, et l'on sait si elle fructifia. » ³

1—*Louis Veillot*, par Eug. Veillot, t. 1. p. 132.

2—Eug. Veillot—*Louis Veillot*, t. 1.

3—*Louis Veillot*, t. 1, p. 139.

Voilà comment Louis Veillot devint par un ensemble de circonstances providentielles le catholique que l'on sait ; le catholique pour qui la foi est le tout de l'homme et le tout de la société, puisqu'en dehors de la foi la société est un bague et la vie de l'homme une énigme et un supplice ; le catholique romain de pensée qui croit que Jésus-Christ, seul vrai Dieu, a les paroles de la vie pour les sociétés et les individus, et que Jésus-Christ parle par Pierre qui est le Pape ; ce catholique français de tempérament, dont la foi ferme et merveilleusement pénétrante ne sera pas seulement intrépide et ardente, mais essentiellement militante et conquérante. Que fera-t-il pour répandre dans le monde cette lumière de la foi qui lui a été donnée ? Que fera-t-il pour empêcher qu'on la ravisse aux âmes qui l'ont reçue, aux pauvres, aux humbles et aux petits dont elle est en ce monde la seule richesse et la seule joie ? C'est sa première préoccupation.

Il alla à Fribourg le demander dans la retraite, prêt à faire tout ce qu'on lui conseillerait au nom de Dieu. Une seule décision était prise : de sa vie il ne servirait d'autre maître que l'Eglise ni d'autres intérêts que ceux de la foi. Mais quel service lui rendrait-il ? On le lui dirait, et il marcherait non pas sans lutte, ni toujours sans répugnance, mais sans hésitation, dans la direction donnée.

La décision fut qu'il ne serait ni religieux, ni prêtre, qu'il ne resterait même pas quelques mois dans la solitude pour étudier à loisir sa religion et s'affermir dans les pratiques de la vie chrétienne, mais qu'il irait à Paris et y servirait l'Eglise, comme il pourrait, avec sa plume qui vaudrait une épée.

En attendant que la Providence lui fit rencontrer l'humble journal sans littérature, sans abonnés et sans argent, dont il allait faire pendant quarante ans " une grande institution catholique ", il venait y publier son premier ouvrage où il est déjà tout entier : *Les Pèlerinages en Suisse*. Les connaisseurs y reconnurent un écrivain

de race et les catholiques pressentirent un chef " à qui le sceptre des idées est promis ",¹ et qui aiderait efficacement Montalembert à les réveiller de leur torpeur et de la paix du mépris où ils dormaient depuis la Révolution de juillet.

Raphaël GERVAIS.

RAPPORTS HISTORIQUES

DES

PEUPLES BALKANIQUES AVEC LE SAINT-SIÈGE

(Suite et fin)

Le règne de Siméon le Grand (893-927) marque l'apogée du premier empire bulgare. Malgré toutes ses répugnances, Constantinople, craignant avec raison la valeur des armes de Siméon, finit par lui accorder le titre de Basileus si longtemps désiré ; elle lui députa même le patriarche Nicolas qui, en quelques cérémonies fantaisistes, simula un sacre royal pour flatter la vanité du souverain. Rome avec laquelle Siméon entretenait des relations, bien que circonvenue par les intrigues de la diplomatie byzantine travaillant toujours à l'isolement de Siméon, finit par lui envoyer la couronne impériale si ardemment sollicitée et accorda à l'Eglise bulgare le titre patriarcal.

Quelle est la date exacte de ces actes importants, il est difficile de l'indiquer avec certitude ; certains auteurs la fixent à l'année 895 ou 896, d'autres la faisant coïncider avec l'arrivée en Bulgarie du légat Madalbert, en 927, qui aurait eu la double mission de réconcilier les Bulgares avec les Croates et de sacrer l'empereur, à la condition que l'autorité directe du Pape sur l'Eglise bulgare serait reconnue officiellement par le nouvel empire.

1—L'*Univers*, cité par E. Veuillot. loc. cit.

Les intrigues de Byzance pour amoindrir sans cesse le prestige de Siméon et créer des obstacles à ses projets ambitieux servirent à consolider la puissance de la Papauté dans la péninsule balkanique. Pour ne citer qu'un fait : Constantin, en vue de susciter un nouvel ennemi à Siméon, céda à Thomislav, de Croatie, le littoral dalmate, et le Saint-Siège sollicité lui envoyait la couronne royale.

Profondément religieux, Siméon fonda une académie d'évêques, de prêtres versés dans la connaissance des langues latine et grecque pour traduire en langue bulgare ce que les théologiens, les philosophes, les orateurs chrétiens avaient écrit de plus beau ; lui-même traduisait plus de 130 discours de S. Jean Chrysostome ; la littérature bulgare fut ainsi imprégnée de tout ce que le christianisme avait de plus beau.

Siméon se donna pour successeur le plus jeune de ses fils, Pierre I, encore en bas âge.

Les ambitions du gouvernement bulgare lui firent épouser la princesse grecque Marie, alors que sa jeunesse ne lui laissait pas encore la liberté de son choix.

Ce mariage plaça Pierre sous l'influence directe de Constantinople et eut pour conséquence l'envahissement de la Bulgarie par le clergé grec qui, exerçant un apostolat plus politique que religieux, brûlait les livres slaves que l'académie de Siméon avait propagés, substituait la liturgie byzantine à la liturgie slave, et étalait aux yeux des populations aux mœurs rudes, mais honnêtes, l'insolence et la dépravation du luxe grec.

Blessés dans leurs sentiments non moins patriotiques que religieux, les Bulgares, entraînés par la parole de Jérémie Bogomil, constituèrent une hérésie nationale.

Elle fut autrement dangereuse que celle des Pauliciens qui depuis longtemps avait été introduite dans les Balkans par les colons militaires établis par Constantin V, et dont les funestes influences, entretenues par les missionnaires arméniens, avaient été dénoncées au pape par Boris lui-même.

L'hérésie des Bogomiles avait un caractère essentiellement natio-

nal, slave : c'était l'hérésie de protestation contre l'invasion byzantine.

Les Bogomiles rejetaient la hiérarchie, et par conséquent l'origine divine de l'Eglise ; ils s'attaquaient au dogme catholique, au culte chrétien, répudiaient l'Ancien Testament comme étant l'œuvre du diable, n'admettaient qu'en partie le Nouveau, rejetant le baptême d'eau, le mariage, l'Eucharistie, le culte des images, etc, et regardaient le serment comme un crime.

Le bogomilisme désagrégea la Bulgarie au point de vue religieux et politique. Constantinople vit en lui un moyen inespéré de diviser un empire rival qui, un moment, lui avait inspiré des craintes ; elle le combattit et le favorisa tour à tour selon ses intérêts. Le faible Pierre I^{er}, tout en gardant des relations avec Rome, resta malheureusement dans l'alliance perfide de Byzance ; il en résulta, après une longue série de tristes événements, la chute de la Bulgarie orientale en 972. Boris II, petit-fils de Siméon, devint un dignitaire du palais de l'empereur de Constantinople, et les évêchés bulgares, soustraits à la juridiction romaine, furent mis sous la dépendance de l'Eglise grecque.

La Bulgarie occidentale fut asservie à son tour en 1019.

En 1186, les duretés dont les agents du fisc impérial usèrent dans la perception de l'impôt que Isaac l'Ange voulait prélever dans les provinces balkaniques à l'occasion de son mariage avec Marguerite, fille du roi de Hongrie, firent éclater la révolte des Bulgares longtemps asservis, mais jamais domptés.

Réunis à Tirnovo à l'occasion de la consécration d'une église (1186), clergé, le peuple, les boyards, jurèrent de rendre la Bulgarie à son ancienne indépendance et confièrent à Jean Assen, que l'archevêque Basile revêtit du manteau royal, la mission de mener l'entreprise à bonne fin.

Une alliance avec les Serbes (1188), avec les Croisés (1189), dont ils exploitèrent le mécontentement, leur permit d'arriver à leur but.

Trop absorbé par les guerres, Assen ne put renouer avec Rome les relations de l'ancienne Bulgarie ; Kaloïan, son frère et successeur, se hâta de réaliser un dessein qui faisait partie du relèvement national.

Moi, Kaloïan, empereur des Bulgares et des Valaques, je vous souhaite joie et salut.

Nos frères, Assen, Pierre, avaient désiré envoyer des ambassadeurs à Votre Sainteté, mais de nombreuses difficultés les en empêchèrent. Nous-même, nous avons écrit trois fois à Rome, sans obtenir de satisfaction pour nos désirs ; mais puisque Votre Sainteté daigne nous envoyer un délégué, Nous, comme c'est le devoir d'un fils, Nous envoyons à Votre Miséricorde, comme à un Père aimé, notre fidèle prêtre, Blaise, évêque élu de Branitchevo, qui retournera avec l'archiprêtre de Brindisi, votre légat. Ils vous offriront nos remerciements, notre affection, notre obéissance comme au père spirituel et au Souverain Pontife..... Nous sollicitons de notre Mère l'Eglise romaine la reconnaissance de notre dignité et le diadème impérial, comme les sollicitèrent et obtinrent les anciens empereurs bulgares : Pierre, Samuel, leurs prédécesseurs, ainsi qu'en témoigne notre histoire.

En gratitude de la concession de cette couronne impériale, Kaloïan s'engageait à exécuter tout ce qu'il plairait au pape de lui ordonner : *Nunc autem, si placitum est Sanctitati Vestrae nobis istud implere, quidquid imperio nostro duxeritis injungendum, illud ad honorem Dei et Ecclesiae Romanae complebitur.* CALOIOANNES : *Epist. in Inn. III. Reg. an. V. epist. 115.*

Les lenteurs de Rome permirent aux Grecs d'essayer de gagner Kaloïan à leur influence, en lui promettant de lui octroyer ce que la Papauté tardait tant à lui accorder.

Depuis que les Grecs ont appris les démarches que j'ai faites auprès de vous, écrit Kaloïan à Innocent III, le patriarche Jean, le basileus Alexis, m'ont écrit : " Viens à nous, nous te donnerons la couronne impériale et le patriarche que tu désires..... " Mais je n'ai pas accepté leur invitation, voulant demeurer le serviteur de S. Pierre et de Votre Sainteté..... Envoyez-moi donc, Très Saint Père, des cardinaux pour me couronner empereur et établir un patriarcat dans mon royaume..... Comme il serait difficile, à cause de l'éloignement et des guerres, de recourir à l'Eglise romaine à la mort de chaque patriarche, je demande pour l'Eglise de Tirnovo le droit d'élire et de consacrer son patriarche..... le privilège de consacrer le saint chrême dans la grande et sainte église de Tirnovo, car les Grecs nous le refuseront, sachant que nous avons reçu votre consécration.....

Quand les archives apostoliques eurent prouvé à Innocent III que les désirs de Kaloïan étaient conformes aux anciennes concessions des pontifes romains, il les réalisa avec joie : *Regesta nostra perlegi fecimus diligenter, ex quibus evidenter comperimus, quod in terra tibi subjecta multi reges fuerunt coronati.*¹

Jean de Casamari porta à Kaloïan les réponses favorables du pape.

Quelque temps après, le cardinal Léon Brancaleone, du titre de Sainte-Croix, partit en qualité de légat, portant la couronne royale, le sceptre, et l'étendard que le roi devait déployer dans ses guerres, et la concession que le pape faisait au roi de pouvoir frapper monnaie à l'effigie royale. «Nous t'établissons roi de Valachie et de Bulgarie, et par notre cher fils le cardinal Léon, nous t'envoyons le sceptre du commandement et le diadème royal. Il t'imposera les mains, comme nous l'aurions fait Nous-même... » Dans sa lettre à Basile, Innocent III disait : « Nous t'établissons primat dans le royaume des Bulgares et des Valaques. Nous accordons à toi et à tes successeurs la faculté de consacrer et de couronner le roi des Bulgares et des Valaques. A ta mort, nul ne pourra être subrepticement élevé sur le siège de Tirnovo, si ce n'est celui qui aura été élu selon l'usage approuvé... etc. »²

Les concessions de la papauté réalisaient tous les vœux exprimés ; l'Eglise bulgare était autocéphale et ne relevait que du Saint-Siège. Kaloïan fit au cardinal Léon une réception digne du Pontife qu'il représentait. Le 7 novembre 1204, le légat sacra le patriarche Basile et le lendemain Kaloïan fut couronné au milieu de la joie universelle. *Et universa Bulgaria atque Blachia et omnis imperii mei pertinentia valde glorificavit et Sanctitatem Vestram magnificavit.*³ Innocent III ne cessa d'entretenir des relations avec Kaloïan dont le règne, inauguré en 1197, se termina par sa mort en 1207.

1.—INN. III. *Reg. V. epist.* 116.

2.—INNOG. III. *Reg, ann. VII. ep.* 12, 13, 14, 127, etc.

3.—INNOG. III. *Reg. an. VII. ep.* 230.

A dater du pontificat de Grégoire IX (1227-1241), neveu du pape Innocent III et son deuxième successeur, les rapports de la Papauté avec la Bulgarie furent moins heureux qu'on aurait pu l'espérer.

Les principales causes en furent les règnes troublés et éphémères des rois bulgares, la diversité et la multiplicité des intérêts politiques de la Bulgarie dont les terres servaient de route aux peuples qui voulaient passer de l'occident à l'orient, ce qui mettaient les peuples balkaniques en conflits perpétuels, tantôt avec les Croisés, tantôt avec les Grecs, tantôt avec les Asiatiques, avec lesquels il fallait tour à tour s'allier ou combattre. Enfin la mobilité de l'esprit slave, sa fierté nationale, ne furent pas les moindres motifs de ces changements si fréquents d'attitude à l'égard de Rome.

Sous le règne de Grégoire IX, une alliance greco-bulgare, contractée dans le but de faire la guerre aux latins de Constantinople, devint l'objet d'une menace d'excommunication ¹ contre Jean Assen II, tant elle était opposée aux intérêts catholiques. L'insuccès de la mission de l'évêque de Pérouse, Salvo de Salvis, envoyé en Bulgarie en qualité de légat, à la demande du roi, le volte-face de Assen qui, reniant toutes ses promesses, se mit ouvertement à protéger les schismatiques, porta Grégoire VII à faire prêcher en Hongrie une croisade contre les Bulgares. ²

Innocent IV (1245) confia à des franciscains, auxquels il donna les plus amples pouvoirs, la mission de ramener la Bulgarie à l'unité de l'Eglise. Dans une lettre qu'il écrivit lui-même à Kaliman, fils et successeur de Assen II, il lui rappela les témoignages sur lesquels s'appuyait la primatie de la papauté et le conjurait de revenir à l'Eglise romaine. « Je ne désire aucun de tes biens, lui disait le pape, mais avec Jésus Christ, j'ai soif de ton âme et des âmes de tes sujets. Je ne veux en rien diminuer tes prérogatives, mais bien au contraire les grandir en tout ce qui ne lèse pas les intérêts de Dieu. » Il lui proposait enfin la réunion d'un concile où les doutes seraient discutés et l'union réalisée. ³

1—GREG. IX, *reg. an. X. ep.* 80.

2—GREG. IX, *reg. an. ep.* 112, 113, 373.

3—INN. IV. *Reg. an. II. ep.* 656, 657.

Kaliman I, qui ne régna que de l'âge de neuf ans à l'âge de quatorze ans (1241-1246), était trop jeune pour répondre au pontife qui, au reste, sous son nom, s'adressait aux tuteurs du jeune roi ; mais de même que leur régence fut funeste aux intérêts de la Bulgarie dont ils laissèrent amoindrir le territoire, ainsi devint-elle plus désastreuse encore pour la cause de la religion.

Nicolas IV (1288-1291), qui autrefois, sous le nom de frère Jérôme d'Ascoli, avait assisté au concile du palais de Blakerne, à Constantinople, et dont l'objet avait été l'union des Grecs, sollicité par la reine Héléne de Serbie de l'aider à convertir le roi de Bulgarie, Georges Terter I, entra en rapports épistolaires avec lui. Le sujet des lettres pontificales était naturellement la primatie des évêques de Rome. Nicolas IV y évoqua également les souvenirs du concile de Blakerne, sous Michel Paléologue.

Georges Terter I resta sourd aux exhortations de Nicolas et de la reine Héléne ; Joachim, archevêque de Bulgarie, se rendit au contraire aux invitations paternelles du pontife romain. Dieu vengea l'insuccès de son Vicaire par des guerres qui chassèrent Georges Terter de son trône.

D'Avignon, où les révoltes incessantes des Romains avaient forcé les papes à chercher un refuge, Benoit XII, imitant le zèle apostolique de ses prédécesseurs, essaya par une lettre affectueuse, en date du 15 juillet 1337, d'amener le roi de Bulgarie, Jean-Alexandre (1331-1365), à se reconnaître le fils soumis de l'Eglise romaine. *Praesto te offeras, paratus accedas ad acquisitionem christianae fidei ac suscipiendum baptismatis sacramentum, ad laudem divini nominis, ¹ etc.* Si pressant que fût cet appel paternel, il resta sans succès.

Les malheureuses populations bulgares oscillaient sans cesse entre la vérité et l'erreur, suivant les caprices des rois qui les gouvernaient. C'est ainsi qu'à l'issue de la guerre entreprise par Louis, roi de Hongrie, contre Strachimir, fils et successeur de Jean-Alexandre, qui lui avait

1— BENED. XII. *Reg. an. III. p. 1, ep. 369.*

refusé le serment de vassalité, les missionnaires franciscains que Louis envoya dans les provinces bulgares dont il s'était emparé donnèrent le baptême ou réconcilièrent avec l'Eglise romaine, en cinquante jours, plus de deux cent mille personnes, sans que pour cela, peut-être, les convictions religieuses de ces convertis, en ce qui touche la foi romaine, fussent plus solidement établies.

Le Bienheureux Urbain V écrivit au roi Louis pour le féliciter de son zèle.¹ Ces retours à la foi romaine excitèrent la fureur du clergé schismatique. Trois religieux franciscains, Antoine de Saxe, Georges de Traù, Nicolas, hongrois, et deux frères laïques, Thomas de Foligno et Ladislas de Hongrie qui, provoqués en disputes publiques par des prêtres hérétiques, les avaient réduits au silence, furent égorgés par eux, offrant leur vie pour la conversion entière de la Bulgarie.

A peu près à cette époque, car sa vie va de 1320, année de sa naissance à Tirnovo, à 1415 environ, Euthyme, qui devint patriarche de sa ville natale, essaya de ranimer le patriotisme de ses concitoyens par le souvenir des traditions nationales et religieuses. Il écrivit, dans ce but, quantité d'ouvrages et travailla activement à la révision des livres sacrés dont les textes avaient été altérés par l'ignorance ; il reprit en un mot l'œuvre de Cyrille et Méthode. Il ne put toutefois empêcher la chute de sa patrie.

La Bulgarie avait tellement usé ses forces en luttes politiques et religieuses qu'elle refusa de faire partie de la première alliance balkanique que Louis de Hongrie voulait établir, en 1364, pour résister aux Turcs. Bien plus, Strachimir et Jean Chichman, qui régnaient chacun sur une portion de la Bulgarie, ne cessèrent pas leurs querelles en face de l'ennemi commun qui envahissait le territoire national. Chichman, dont la haine envers la Foi romaine lui fit répudier la princesse Marie sa femme, (1370), parce qu'elle ne voulut point devenir schismatique, après avoir, un moment, essayé de lutter courageusement contre les Turcs, leur demanda la paix, et l'obtint aux

1.—URB. v. *Reg. ann.* VI.

conditions les plus dures qui rendirent ses peuples tributaires du Sultan, et lui-même son gendre par le mariage qui lui fut imposé. Avec l'indépendance nationale, la Bulgarie perdit l'indépendance religieuse. Mahomet II fit du patriarche de Constantinople son intermédiaire officiel auprès des populations chrétiennes qu'il avait conquises. Soumise à Byzance, l'Eglise bulgare n'eut bientôt que des évêques et des prêtres grecs, dont tout le zèle consista à substituer la liturgie grecque à la liturgie slave, à brûler tous les livres de littérature slavonne, à défendre l'enseignement de la langue bulgare dans les écoles, bref, à détruire de leur mieux l'ouvrage de Cyrille, Méthode et Euthyme.

Il ne pouvait en être autrement : la tactique ottomane fut d'avilir le sacerdoce en mettant ses charges à l'encan. Les Grecs, dans leur vénalité, ne se refusèrent pas à acheter des dignités qu'ils n'estimaient qu'aux taux de leurs revenus. Des cuisiniers, des commerçants de bas étage devinrent évêques, et les Bulgares, pour s'être soustraits si souvent à la juridiction romaine, devinrent les jouets du clergé grec schismatique qui les accabla d'impôts.

Pendant les longs siècles que la Bulgarie resta sous l'oppression turque, les papes, par le maintien de la liturgie slave parmi les chrétiens, restés unis à Rome, sauvèrent la langue bulgare : sans eux elle eut totalement disparu. Benoit XIV, en 1754, ordonna aux ecclésiastiques du rite slave latin de garder l'usage de la langue slave dans les prières et les cérémonies liturgiques. Quand, vers le milieu du XIX^e siècle, les Bulgares commencèrent à reconstituer leur nationalité, ils discutèrent immédiatement entre eux la question religieuse. Rétabliraient-ils leur ancienne Eglise indépendante avec le patriarcat de Tirnovo, s'uniraient-ils à l'Eglise romaine ?

Leur réveil national avait été puissamment aidé par la Russie, mais ce grand empire venait d'être vaincu en Crimée. La France, qui exerçait alors une grande influence en Turquie, pouvait, au contraire, prêter un précieux concours, et le moyen le plus sûr de l'obtenir n'était-ce pas une réconciliation avec Rome ?

La politique orienta donc les Bulgares vers la papauté.

Le 30 décembre 1860, leurs députés firent une première démarche de soumission auprès de Mgr Brunoni, délégué apostolique à Constantinople, et signèrent le pacte d'union avec Rome. Le 24 janvier, Pie IX, par un bref adressé au même délégué, déclarait que, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il maintiendrait aux Bulgares tous les privilèges accordés autrefois en ce qui regarde leur langue, leur culte, leur liturgie.

Le 8 avril 1861, la députation bulgare qui s'était rendue à Constantinople était solennellement reçue par Pie IX; quelques jours plus tard, entouré des cardinaux composant la congrégation de la Propagande, et assisté de Mgr Etienne Missir, archevêque d'Irenopolis, du rite grec, de Mgr Eugène Regnault, évêque de Chartres, dans l'enceinte de la chapelle Sixtine, Pie IX donnait solennellement la consécration épiscopale à l'archimandrite Joseph Sokolski, désigné comme archevêque bulgare.

Tout semblait promettre un avenir religieux prospère pour la Bulgarie, quand, au mois de juillet suivant, Mgr Sokolski disparut mystérieusement de Constantinople où il était, et avec lui tout ce qu'il avait reçu de la générosité de Pie IX. On finit par savoir que, après avoir été la victime d'un odieux enlèvement, il avait d'abord été transporté à Odessa et de là transféré à Kiew, où, dépouillé de toutes les insignes de sa dignité, il fut enfermé dans un couvent.

Les schismatiques avaient, ainsi, arrêté le mouvement bulgare vers Rome.

En réformant le traité de San Stefano, (3 mars 1878), qui avait rendu les Balkans vassaux de la Russie, le congrès de Berlin, le 13 juillet 1878, divisa la Bulgarie en trois parties, dont une seule fut érigée en principauté. Alexandre de Battenberg, prince protestant, accepta de la gouverner, mais il dut abdiquer sept ans après.

Le 7 juillet 1887, le prince catholique Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha fut élu prince de Bulgarie.

Léon XIII, dont l'avènement au Souverain Pontificat avait coïncidé avec la nouvelle émancipation bulgare du joug ottoman, suivait attentivement les diverses phases du mouvement national slave, pour l'attirer, au moment opportun, vers les vieilles traditions d'autrefois.

Alexandre de Battenberg avait dû abdiquer, forcé par la Russie dont il avait essayé de secouer la tutelle. Ferdinand avait été élu, le 7 juillet 1887, malgré la Russie, qui, le 10 août de la même année, déclarait son élection invalide et invitait la Turquie à chasser l'usurpateur. Seul parmi les évêques orthodoxes, le métropolitain Clément priait publiquement pour le nouveau souverain ; les autres s'y refusèrent et furent frappés de diverses peines par le célèbre ministre Stamboulof. Bien qu'elle dût sa liberté à l'empire russe, la Bulgarie semblait vouloir vivre par elle-même. Ce fut alors que Léon XIII, saisissant habilement l'occasion, essaya de gagner les Bulgares, en rappelant tout ce que l'Eglise romaine avait fait pour la liberté et la grandeur de leur patrie.

Le 30 septembre 1890, l'encyclique *Grande munus* fit au monde catholique le récit des merveilles de la foi patriotique des deux grands apôtres de la race slave, SS. Cyrille et Méthode ; leur culte fut étendu à l'Eglise universelle, pour que, par leur intercession, l'univers entier sollicitât de Dieu les bénédictions dont les nationalités qui se créent ou se reconstituent ont si grand besoin. La lettre pontificale évoquait ensuite avec fierté tout ce que S. Nicolas, Adrien II, Jean VIII, Innocent III, Grégoire IX, Innocent IV, Nicolas IV, Eugène IV, Benoit XI, Clément V, Clément VI, Pie II, etc, avaient fait pour la prospérité des Slaves.

Un moment, le pontife put-il croire peut-être au succès de son zèle, car à l'occasion du mariage du prince Ferdinand avec la princesse Marie-Louise de Bourbon, fille du duc de Parme, l'article 38 de la constitution bulgare, qui exigeait pour l'héritier du trône le baptême orthodoxe, fut révisé par la chambre bulgare, et son application renvoyée à la deuxième génération. Les métropolitains, la Russie protestèrent, mais en vain tout d'abord. Malheureusement, leur opposition ne désarmant point, le prince Ferdinand préféra sacrifier l'âme de son fils et l'affection de son auguste épouse aux bonnes grâces de la Russie pour assurer l'avenir de son trône.

Dans la matinée du 26 janvier 1896, le prince Ferdinand arrivait à Rome. Dans la même journée, il était reçu par Léon XIII auquel,

pendant trois quarts d'heure, il essaya d'arracher un placet en faveur de l'apostasie qu'il allait consommer en la personne de son fils aîné.

A l'audience pontificale succéda une visite au cardinal Rampolla. Dès le lendemain, le prince repartait.

Le 14 février suivant, le jeune Boris, prince héritier de Bulgarie, né le 18 janvier 1894, baptisé selon le rite romain, fut rebaptisé ou mieux, confirmé, dans la cathédrale de Sofia selon le rite schismatique, par le métropolitaine bulgare ; l'empereur de Russie fut son parrain.

Les Actes des martyrs ne racontent pas de scènes plus émouvantes que celle qui se déroula au palais du prince quand la princesse Marie-Louise se vit enlever son enfant pour la cérémonie de l'apostasie. Larmes abondantes, plaintes amères, révoltes d'un cœur blessé dans sa foi, luttes indignées pour défendre le petit enfant, objet d'un sacrilège marché, et en face de ce désespoir maternel, promesses hypocrites de la diplomatie, du président du Synode, du métropolitaine Grégoire assurant que, la cérémonie accomplie, le prince remis aux prêtres catholiques serait élevé par eux, consolations offertes par Ferdinand I essayant de se justifier par tous les prétextes de la politique, puis enfin, intervention de la force arrachant littéralement l'enfant aux bras de la mère qui, jetant un cri de suprême douleur, s'évanouit et resta sans connaissance pendant plus de deux heures ; finalement, départ désolé de cette princesse quittant la Bulgarie, accompagnée jusqu'à la frontière par son époux auquel elle refusa le pardon qu'il lui demandait.

Le vicaire apostolique de Sofia et Philippopoli, Mgr Robert Memini, publia une lettre de protestation, et dans l'audience qu'il donna aux cardinaux, à l'occasion de l'anniversaire de son élection au Souverain Pontificat, le 2 mars 1896, Léon XIII, commentant le texte évangélique : *Quam dabit homo commutationem pro anima sua ?* s'éleva avec douleur contre l'acte sacrilège accompli par le prince Ferdinand.

Faire l'histoire des rapports de la Serbie et du Saint-Siège serait raconter à nouveau les faits qui viennent d'être rappelés, en changeant seulement les noms. Pour ne pas dépasser les proportions modestes d'un article, nous ne ferons que signaler les principaux événements qui en marquent le souvenir.

Pour la Serbie, comme pour la Bulgarie, la soumission à l'Eglise romaine ne fut que l'opportunisme de sa politique ; ses rois ne s'inclinant devant Rome que pour éviter des guerres ou obtenir des avantages temporels. Dans leur bonté, les papes firent toujours semblant de croire à leur sincérité qui ne fut loyale que chez quelques-uns.

Au XI^e siècle, désireux de recevoir des mains des pontifes romains la couronne royale et l'étendard, Michel, roi de Serbie, en fit la demande à S. Grégoire VII qui, avant d'accéder à ses désirs, envoya le cardinal Pierre auprès de lui pour s'assurer de son orthodoxie. Un siècle plus tard, à la suite d'une démarche semblable d'Etienne III (1198), le pape Innocent III écrivait lui-même au frère du roi dont les relations avec les Grecs pouvaient lui devenir funestes, pour le prémunir contre les dangers d'un penchant trop grand envers les hérétiques. Honorius III confirma les prérogatives royales du roi Etienne et lui envoya, à son tour, un légat pour le couronner.

Sous le règne de Urocs I, son fils et successeur, la Serbie eut des années de véritable prospérité ; de nombreux couvents se construisirent, beaucoup d'hérétiques se convertirent et le pape Innocent IV n'entretint que des relations heureuses avec ce royaume.¹

A cette ère de paix succédèrent des temps difficiles. Urocs II se montrant d'une sincérité douteuse, le pape Nicolas IV, qui sous la bure franciscaine avait autrefois exercé le ministère en Dalmatie, envoya deux franciscains, Marin et Cyprien, au roi de Serbie, pour l'instruire de ses devoirs de chrétien et le raffermir dans la foi. Les deux frères missionnaires emportaient avec eux une lettre pontificale adressée à Urocs II. En même temps, Nicolas IV écrivait à la reine mère Hélène-Jolande, pour qu'elle mît toute son influence mater-

1.—INNOC. IV. *Reg. an. VIII, ep. 62 et an. X. ep. 634, etc.*

nelle au service de la foi de ses deux fils. Etienne Drahuntin, frère de Urocs II, qui régnait sur une partie de la Serbie, se montra reconnaissant envers le pape qui, en 1291, plaça ses états et ses biens sous la protection du Saint-Siège.

Urocs II, ne se montrant point du tout docile aux exhortations dont il était l'objet, Benoît XI, à la date du 23 décembre 1303, lui écrivit une lettre pour essayer de le ramener à de meilleurs sentiments.

Clément V, après avoir confirmé la protection pontificale sur la personne et les biens de la reine Hélène, (1306), écrivit à son tour à Urocs II, en 1307, mais non dans les termes dont les papes faisaient usage en s'adressant à un roi catholique, ce qui fait supposer que Urocs était alors devenu schismatique.

Plus tard, il revint au catholicisme pour éviter une guerre avec les Vénitiens. Clément V lui envoya un catéchisme pour que, en ce résumé de la théologie, il pût connaître rapidement la doctrine catholique. Mais cet esprit versatile retourna encore au schisme, quand le danger fut écarté, proscrivit le rite latin, et persécuta les prêtres romains.

Indigné de ces persécutions, après avoir pris conseil de Jean XVII, le roi de Hongrie attaqua et vainquit Urocs et lui imposa l'abjuration de son schisme comme condition de paix.

Tout autre fut la conduite du roi Etienne-Urocs III qui, dès son avènement au trône, envoya une ambassade à Jean XXII pour lui exprimer le désir d'être un fils soumis de l'Eglise romaine. A sa demande, Jean XXII favorisa son mariage avec Blanche, sœur du prince Philippe de Tarente ; il légittima sa naissance pour que le titre royal ne lui fût pas contesté. ¹ Urocs III resta fidèle à tous ses engagements, et mourut étranglé, victime des hérétiques, qui ne lui pardonnaient pas sa soumission aux pontifes romains, 11 nov. 1333.

Avec Urocs IV, qui se fit appeler empereur de Serbie, le système traditionnel des rapprochements avec Rome et de la violation

1.—JEAN XXII, *Reg. an. VII, ep. 1108 etc.*

de la parole donnée devint le principe de la politique serbe. Dès les débuts de son règne, il envoya une ambassade à Clément VI pour lui annoncer son abjuration ; il en différa la réalisation dès qu'il se vit à l'abri d'une guerre dont la Hongrie l'avait menacé.

Une alliance matrimoniale qu'il désirait contracter avec la maison de France, le désir de constituer contre les Turcs une ligue balkanique dont il serait le généralissime furent les motifs d'un second projet de conversion. Une ambassade fut envoyée, à cette occasion, à Innocent VI qui lui fit grand accueil.

Des bords du Rhône où la papauté était encore, Innocent VI envoya à son tour une ambassade pontificale à Urocs IV qui, dans la réception hautaine qu'il lui fit, voulait obliger le légat à lui baiser les pieds. Le silence du pape relatif au titre de généralissime qu'il lui avait demandé l'ayant profondément irrité, ¹ il s'en vengea par la promulgation d'un décret qui, interdisant à tout Serbe d'assister à une messe du rite latin, sous la menace d'avoir les yeux crevés, mettait le légat dans l'impossibilité de prendre contact avec les populations qu'il était venu bénir au nom du Pape. Pierre di Patti, c'est le nom du légat, s'estima heureux de sortir vivant d'un pays où régnait un tel roi.

Lazare le Pieux, catholique romain, fut décapité sur le cadavre de Mourad I, le 15 juin 1389, et la bataille de Kossovo, qu'il venait de perdre, ne laissa plus à la Serbie qu'une ombre de vie.

Lazare fut regardé comme un martyr.

Un demi-siècle plus tard régnait sur les Serbes un autre Lazare, qui quoique schismatique épousa une princesse catholique du nom de Héléne. Devenue veuve, elle donna sa fille en mariage au fils de Thomas, roi de Bosnie, et mit de nouveau la Serbie sous la protection du Saint-Siège. En 1457, le pape Calixte III ordonna au cardinal Saint-Ange, alors son légat en Hongrie, de prendre sous la sauvegarde de S. Pierre les territoires serbes ; mais plutôt que d'être

1—INN. VI. *Reg. an. II. secret. fol. 222, 225, 226, etc., lib. 3, fol. h.*

gouvernés par les papes, les schismatiques préférèrent appeler les Turcs qu'ils accueillirent avec la plus grande joie.

Hélène s'enferma à Semendria, située à 40 kilomètres de Belgrade, et dont la citadelle était défendue par 40 tours. Privé de secours son fils Thomas capitula en 1458 ; la liberté de la princesse Hélène fut sauvegardée dans l'acte de capitulation. Les boïards partagèrent avec les Turcs les dépouilles des églises, s'unissant ainsi aux pillages des vainqueurs.

Un siècle plus tard, en 1575, dans un réveil du catholicisme romain, les Serbes députèrent auprès du pape le prêtre Théodore pour lui demander un évêque ; après sa mort, en 1577, ils demandèrent un archevêque, désignant au choix du pontife Boniface, évêque de Stagne, ou Ambroise Capiccio, franciscain. Ce fut ce dernier qui fut agréé ; il mourut en 1598 des suites de ses fatigues apostoliques.

En 1606, les Serbes sollicitèrent du pape Paul V son intervention auprès de la cour d'Espagne pour obtenir des secours ; leurs désirs furent réalisés par le souverain pontife. ¹



Ce qui ressort de ces lignes où sont rappelés tant d'événements, tous semblables, quoique séparés par des siècles, c'est l'inaltérable bonté des pontifes romains qui, toujours trompés par l'inconstance religieuse des peuples balkaniques, ne se lassèrent pas de tendre vers eux leurs mains bénissantes, au moindre appel qu'ils jetèrent. Pie IX fut le seul souverain qui plaida la cause du Monténégro, quand Omer pacha envahit son territoire pour étouffer les désirs d'une indépendance plus complète que manifestaient les Monténégrins, dès les premières années du règne du roi Nicolas I. L'oppression musulmane dont souffrirent si longuement les Balkans fut le châtement des infidélités nationales à la foi romaine.

1.—PAUL. V. *epist. ad principes*, vol. 1, p. 269 an. 1. ep. 658.

En parlant des punitions dont Dieu frappe les peuples coupables, Isaïe s'exprime ainsi : « Il dresse une bannière pour les nations éloignées ; il les siffle des extrémités de la terre, et voici qu'elles arrivent, promptes, légères... leurs flèches sont aiguisées, leurs arcs sont tendus... En ce temps-là, il y aura sur le peuple un mugissement semblable au bruit de la mer ; on regardera le pays, et voilà les ténèbres ! Angoisse et lumière ! Puis la nuit s'étend sur le pays. »

C'est ce que réalisa l'invasion turque.

La révolte nationale qui vient d'aboutir à l'écrasement de la Turquie s'est faite au nom de la foi chrétienne, sans doute, mais de la foi schismatique, de la foi qui, ne reconnaissant pas la suprématie romaine, reste sourde à la proclamation du Christ : *Tu es Petrus*. Ce qui, en apparence, parut donc être un superbe défi à l'incrédulité moderne, par les motifs religieux qui inspirèrent les déclarations de guerre, c'était en même temps l'affirmation de la solidarité schismatique des peuples balkaniques et de la Russie qui les soutenait. C'est l'ombre mélancolique qui assombrit le tableau.

Dieu a donné la victoire aux Slaves. Leur *accordera-t-il* la grâce du retour à l'Unité, ou bien permettra-t-il que, en face de l'Eglise romaine, l'Eglise grecque, devenue plus libre, se montre plus indépendante encore de la papauté ?

C'est son secret.

Semblable à Jean-Baptiste, l'Eglise romaine continuera sa mission « d'éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres ». ¹ Les races slaves n'auront qu'à l'appeler pour qu'elles soient inondées de ses rayons. ²

JOSEPH MEFFRE.

1.—LUC V, 79.

2.—*Delle relaz. fra la Chiesa cattolica agli Slavi*, Prof. BALAN.—*Regesta Pontificum*.—MORONI : *Dizionario storico*.—GUÉRIN SONGRON, *Histoire de la Bulgarie*.

À QUAND LA FIN DU MONDE ?

I

LES COMMENCEMENTS DE LA CRÉATION.

Nul n'ignore aujourd'hui les données essentielles de la cosmogonie contemporaine, d'après laquelle notre globe terrestre a commencé par être un petit soleil, beaucoup plus volumineux qu'il ne l'est depuis son extinction et son revêtement par une croûte ou écorce solide, mais beaucoup moins que ne l'est, et surtout que ne l'était alors notre soleil actuel. Combien de temps a duré cette période solaire de notre sphéroïde ? Il est impossible de l'évaluer. Mais les géologues et les physiciens, en s'appuyant les uns sur des considérations stratigraphiques comparées, les autres sur des données astronomiques, ont pu esquisser une sorte de chronologie, d'ailleurs fort vague, de l'âge de la Terre à partir de l'instant où sa surface fut assez refroidie pour recevoir les premiers germes de la vie végétale puis animale, jusqu'au moment où elle fut en état de recevoir l'hôte auquel elle était destinée, l'homme créé à l'image de Dieu.

Sir William Thomson (devenu lord Kelvin) n'évalue pas cet âge à moins de cent millions d'années ou dix myriades de siècles. D'autres se contentent de 20 ou 25 millions. Le célèbre géologue américain Dana admet le chiffre intermédiaire de 48 millions d'années qu'il repartit ainsi : 36 millions pour l'ère primaire, 9 millions pour l'ère secondaire et 3 millions pour l'ère tertiaire¹. Le regretté A. de Lapparent, se fondant " avec la plupart des auteurs, " sur ce que la plus grande épaisseur des dépôts sédimentaires est comprise entre 40 et 50 kilomètres, en conclut qu'un nombre de 75 à 80 millions d'années représente le *maximum* de l'âge que l'on peut attribuer à l'écorce

1—DANA, *Manual of Geology*, cité par A. de LAPPARENT dans son *Traité de Géologie*, t. II, *in fine*,

terrestre, le *minimum* pouvant être évalué à deux myriades de siècles ou 20 millions d'années.

La durée *relative* des trois grandes ères géologiques peut être appréciée avec un peu plus de précision—également relative. Le géologue américain Dana l'évalue de telle sorte que la longueur de l'ère secondaire, avec ses étages triasique, liasique, jurassique et crétacé, serait triple de celle des couches éocène, oligocène, miocène et pliocène comprises dans l'ère tertiaire, et que l'ère primaire, où se succèdent les formations archéenne, cambrienne, silurienne, dévonienne, carbonifère et permienne, aurait quatre fois la durée de l'ère secondaire. Ce qui peut s'exprimer ainsi :

Ere primaire : 12

Ere secondaire : 3

Ere tertiaire : 1

Ou, ce qui revient au même à peu de chose près : 75% pour l'ère primaire, 19% pour l'ère secondaire et 6% pour l'ère tertiaire.

Cela nous donne, en prenant pour base le maximum : 60 millions d'années pour l'ère primaire, 15 millions pour l'ère secondaire et 5 millions pour l'ère tertiaire, en tout 80 millions d'années.

En se fondant sur le minimum, ces chiffres se réduiraient respectivement aux nombres de millions suivants : 15—3.750—et 1.219 ; total 20 millions. ¹

Entre ces maxima et ces minima, la moyenne totale serait de 50 millions d'années, chiffre fort voisin des 48 millions adoptés par le géologue Dana.

1.—L'auteur d'un ouvrage paru récemment et intitulé : *La vie et la mort de la Terre*, M. A. Berget, professeur à l'Institut océanographique, ne se contente pas de 20, de 50 ou même de cent millions d'années ; il lui en faut des milliards. Il estime, en effet, que "l'âge actuel de la Terre est compris entre mille et deux mille millions d'années" (p. 48). Quand on prend des millions... Mais les évaluations d'autorités aussi considérables que les Thomson, les Dana et les Lapparent, pour ne citer que les plus renommées, nous paraissent offrir une beaucoup plus grande garantie pour des nombre d'années compris entre vingt et cent millions qu'entre un et deux milliards.

Il resterait à déterminer la durée, en tout cas incomparablement moins longue (quelques centaines de mille ans seulement), de l'ère quaternaire ou pleistocène, caractérisée par les grandes expansions glaciaires, et au cours de laquelle l'homme, à l'appel de Dieu, fit son apparition sur la Terre.

Quelques centaines de mille ans de plus ou de moins, à la suite d'une durée de formation atteignant ou avoisinant cinquante millions d'années—cette durée fut-elle réduite à vingt millions—importent peu dans la question qui nous occupe ici. Ce qui nous intéresserait par-dessus tout, ce serait de pouvoir préciser à quelle phase du temps fut créé l'homme, quel est, autrement dit, l'âge actuel de l'humanité. Malheureusement, toutes données précises manquent à cet égard. La question fut traitée et discutée lors de l'avant-dernier congrès scientifique des catholiques, tenu à Fribourg-en-Suisse, en 1897. C'était à la section d'Anthropologie du mercredi 17 août, séance de l'après-midi, que présidait le regretté abbé Boulay, professeur à l'Université catholique de Lille.¹ Le savant naturaliste soutint cette thèse que, d'une part, l'homme est beaucoup plus ancien sur la Terre qu'on ne l'a cru généralement jusqu'à ces derniers temps,² mais d'autre part, incomparablement moins que le prétend certaine école.

Il faut donc continuer les recherches entre un minimum et un maximum.

Quant au *minimum*, tout d'abord, dit le savant professeur, "il faut rejeter, comme ne reposant sur aucune base sérieuse, la chronologie vulgaire qu'on a voulu déduire des indications de la Genèse."³

1—Cf. le *Compte rendu* du Congrès, neuvième section, *Sciences anthropologiques*. Procès-verbaux des séances, p. 11, Fribourg (Suisse), 1898.

2—Voir, dans le même sens, les écrits des cardinaux Meignan et Gonzalez, du P. Brucker, S. J.

3—En effet, il n'existe pas, à proprement parler, de chronologie dans la Genèse. Des nombreuses supputations qu'on a cherché à déduire de l'âge de chacun des patriarches antérieurs et postérieurs au déluge et autres chiffres cités dans le texte sacré, il n'en est aucune qui soit satisfaisante, et elles varient entre elles dans de fortes proportions. D'ailleurs, les chiffres

Il est certain que l'homme existe depuis bien plus de huit mille ans." L'assemblée toute entière, ajoute le procès-verbal de la séance, souscrit à cette opinion. ¹

Le *maximum* serait l'évaluation fantaisiste et intéressée de feu G. de Mortillet qui portait à 240,000 ans la période préhistorique de l'âge de l'humanité. Sans adopter ce chiffre fantastique, on peut toutefois dire avec certitude que cette période a été fort longue.

Que de siècles n'a-t-il pas fallu aux premiers hommes pour passer des civilisations toutes primitives des périodes *chelléenne* et *acheuléenne*, où tout l'outillage et l'armement des peuplades naissantes consistaient exclusivement en un ou deux outils ou armes de silex grossièrement façonnés par éclats,—à la période *moustérienne* où les silex sont taillés finement et façonnés en un grand nombre de formes correspondant à des emplois très variés, où les hommes se font des abris dans des cavernes ; du moustérien au *solutréen* et au *magdalénien* compris dans l'âge du renne, où une température arctique a succédé dans toute l'Europe au climat doux et pluvieux du moustérien, mais où l'industrie primitive s'est singulièrement développée, ajoutant aux armes et outils en silex taillés, des rasoirs,

étant représentés par de simples lettres de l'alphabet hébraïque, des erreurs, selon toute vraisemblance, ont pu et dû être commises par les nombreux et successifs copistes qui ont transcrit les Saintes Ecritures.

La *Revue des questions historiques* donnait en 1882, dans une étude sur l'archéologie préhistorique, une curieuse interprétation signée Rioult de Neuville, des deux généalogies anté et post diluvienne, laquelle concluait à une durée de 9343 ans d'Adam à l'entrée de Noé dans l'Arche, et de 4306 ou 3706 ans de Noé à la vocation d'Abraham, soit un total de la vie de l'humanité à l'époque de l'exode d'Abraham, de 13,549 à 14,149 ans ; mettons en chiffres ronds, treize à quatorze mille ans. Ce n'est là qu'une explication fondée sur une ingénieuse et d'ailleurs plausible hypothèse. Mais elle montre combien peu probantes sont les chronologies déduites des chiffres épars dans les textes de la Genèse.

1—*Loc. cit.* Consultez aussi, dans la *Rev. des quest. scientif.* d'octobre 1894, *Le préhistorique américain* par le Mis. DE NADAILLAC. Voir aussi *L'Ancienneté de l'homme et les glaciers* de A. DE LAPPARENT, dernière partie d'un recueil posthume : *La philosophie minérale*, 1910, Paris, Bloud.

flèches, pointes d'épingles, fabriqués avec des bois de rennes, des os, de l'ivoire, des arêtes de poissons ; bien plus, les premières tentatives artistiques se sont manifestées par des essais de gravure et de sculpture tracés ou fouillés sur l'ivoire, les os ou les objets en bois de renne.

Toutes ces périodes, dont l'ensemble constitue l'âge *paléolithique* ou de la pierre taillée, impliquent nécessairement des durées bien des fois et bien des fois séculaires. Si l'on considère l'homme nu et désarmé, n'ayant d'autre ressource que son intelligence pour lutter à la fois contre d'extrêmes variations de climat en même temps que contre une multitude d'animaux féroces ou énormes, tant pour se défendre de leurs attaques, que pour se nourrir de leur chair, se vêtir de leurs fourrures et utiliser leurs ossements,—on ne peut méconnaître que les progrès qu'il réalisa péniblement et sans autre aide que les inventions de son esprit, n'ont pu être obtenus qu'avec une extrême lenteur. ¹

Avec la fin de l'âge paléolithique, nous n'arrivons pas encore au seuil de l'histoire. A cet âge succède celui de la pierre polie, l'âge *néolithique*. C'est l'âge des habitations lacustres : la pierre n'est plus seulement taillée par éclats et retouchée ; elle est soigneusement polie ; les haches sont habilement montées sur cornes de cerf et fixées solidement à des manches en bois ; les poinçons et ciseaux en os, les tranchets en silex sont encastrés dans des poignées également en corne de cerf ; l'industrie de la poterie prend naissance, que ne tardera pas à suivre celle du fer et du bronze. Bientôt l'homme ne se nourrira plus exclusivement des produits de la chasse et de la pêche, il deviendra agriculteur, domestiquera les animaux et sera également pasteur.

Bien mieux, il fixera sa pensée par des signes conventionnels sur la pierre, sur le bois, sur des tablettes d'argile. Aux âges de la préhistoire succéderont les temps historiques. Ce passage du néolithique à l'histoire s'est naturellement produit à des époques diffé-

1.—Cf. *Qui sommes-nous ?* par l'abbé TH. MOREUX, chap. VII et suiv.

rentes, suivant les conditions plus ou moins favorables des climats dans les différentes parties du globe, comme aussi suivant le génie des diverses races.

Les plus anciennes civilisations vraiment dignes de ce nom sont nées dans les vastes espaces de l'Orient, et nos ancêtres des Gaules, de la Germanie et des fles Cassitérides en étaient encore aux âges de la pierre éclatée, que de puissants empires dominaient l'Égypte, les plaines assyriennes et celles de l'Orient extrême.

Quant à donner aucune précision aux dates, la chose est impossible avant la vocation d'Abraham, présumée à environ 2000 ans avant J.-C. D'après les calculs, d'ailleurs hypothétiques, de M. Rioult de Neuville, mentionnés ci-dessus en note au bas de la page 368, l'âge du monde à l'époque d'Abraham aurait été de treize à quatorze mille ans, ce qui lui donnerait, à l'époque actuelle, un âge approchant de dix-huit mille ans.¹ Un tel chiffre donnerait satisfaction à toutes les évaluations, raisonnables et sans vues précon-

1.—On consultera avec fruit, sur cette question de l'âge de l'humanité, un mémoire d'un préhistorien belge, M. A. Claerhout, publié dans les *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles*, année 1911-1913, 2^e partie, pp. 379 et suiv. sous ce titre: *Epoque Solutréenne en Belgique*.

L'auteur y signale, mais comme n'étant plus admises aujourd'hui, les vues de Croll, de Lyell, de Lubbock, qui évaluent à 240,000 et 890,000 ans avant notre ère, l'âge de l'humanité. La théorie de feu G. de Mortillet, comptant 230,000 à 240,000 pour cet âge, et le faisant remonter aux débuts de l'ère quaternaire, ne trouvent pas créance non plus. Les travaux du regretté M. de Lapparent, résumant ceux des géologues autorisés, réduisent à un petit nombre de milliers d'années les débuts de la dernière expansion glaciaire... Mais si l'on veut préciser, l'incertitude persiste.

D'autre part, les récentes découvertes de l'Égypte préhistorique antérieure aux premières dynasties pharaoniques, ont révélé l'existence d'une période primitive d'aspect néolithique qui remonterait, selon toute vraisemblance, à 7,000 ans avant notre ère; et les tenants de cette primitive civilisation auraient été précédés dans la vallée du Nil par l'homme quaternaire.

L'auteur du mémoire conclut d'une manière d'ailleurs dubitative, qu'on peut évaluer à 15,000 ans avant l'ère chrétienne l'époque des premiers représentants de l'humanité dans la vallée du Nil et en Europe.

gues, fondées sur la stratigraphie, la marche des érosions et dénudations des vallées quaternaires.

Malgré l'impossibilité d'établir des précisions endeca d'une époque relativement récente, celle de la vocation d'Abraham, il n'en résulte pas moins que l'âge du monde et même celui de l'humanité sont beaucoup plus anciens qu'on le croyait naguère, par suite d'une interprétation trop étroite et surtout trop littérale de l'Hexaméron de la Genèse.

Le Livre Sacré ne nous renseigne en rien sur l'âge du monde et la durée des temps, car cela n'entrait nullement dans les desseins de ses auteurs. Leur but était d'instruire le peuple juif sur les vérités nécessaires à son salut, mais point de l'initier à la science chronologique, pas plus qu'à aucune autre science purement humaine.

Moïse, sous l'inspiration divine, a reparti le récit de la création en six chapitres, six temps, qu'il a métaphoriquement appelés *jours*, le tout en vue de l'institution liturgique de la semaine, sans qu'il soit nécessaire d'appliquer à ce terme la valeur d'une durée quelconque.

Telle est, aujourd'hui, l'interprétation adoptée par la plupart des exégètes catholiques, et notamment par les membres du comité récemment institué à Rome par S. S. Pie X, en vue de déterminer une saine exégèse de l'Écriture Sainte.

Bien que la théorie des jours-époques, qui fut en grande faveur pendant plus de la moitié du XIX^e siècle, conserve encore des partisans et soit du reste une opinion parfaitement libre, elle succombe aujourd'hui devant les objections très sérieuses qui lui sont opposées, et que les progrès des sciences géologiques sont loin d'avoir amoindries.

*
* *

Ces observations étaient utiles pour établir bien nettement qu'il n'y a nulle contradiction entre *les six jours* de Moïse et les durées considérables qui paraissent avoir été affectées par le Créateur à l'accomplissement de ses commandements. Le récit du premier chapitre de la Genèse a pour but d'enseigner aux hommes cette

vérité que l'univers tout entier est l'œuvre de Dieu seul ; qu'à l'origine, au commencement, *in principio*, il n'y avait rien, et que, au libre commandement divin, la nature, en ses diverses parties successives, sortit du néant et accomplit une évolution prévue et déterminée par la sagesse de son Auteur. Mais comment, par quels procédés, pendant quelles durées se sont accomplis ces développements ? C'est ce qui importe peu, ou plutôt n'importe point au salut du genre humain, ce sur quoi, par suite, l'Écriture est muette et que Dieu a abandonné à la libre recherche des hommes : *Tradidit mundum disputationi eorum*. (Eccl. III. 11.)

Quant à l'âge de l'humanité, l'incertitude, pour être à son sujet, moins grande que touchant les âges géologiques antérieurs au quaternaire, n'en est pas moins considérable encore. Il est certain que l'humanité primitive ne remonte pas au-delà du quaternaire.¹ Mais à quel moment précis de cette ère géologique l'homme a-t-il fait son apparition ? Combien, surtout, de siècles a-t-elle duré avant l'aurore de l'ère actuelle ?

Voilà où règne encore une grande incertitude.

Toujours est-il que, rejetant les durées excessives de 240 à 850 mille ans proposées par Croll, Lyell, Lubbock, et les 230 à 240 mille ans de G. de Mortillet, on doit n'être pas loin de la vérité en considérant comme possible un âge de l'humanité compris entre 15,000 et 18,000 ans.

JEAN D'ESTIENNE.

(*La suite prochainement*)

1.—La théorie de l'homme tertiaire, imaginée par feu le très savant mais un peu aventureux abbé Bourgeois, est aujourd'hui abandonnée. Les éclats de silex à forme assez régulière, trouvés dans des formations tertiaires en place et non remaniées, provenaient non point d'une taille intentionnelle faite de main d'homme, mais bien, comme cela a été clairement démontré depuis, d'éclatements naturels provoqués par les rayons du soleil levant frappant des cailloux refroidis par la fraîcheur de la nuit ou par la rosée matinale.

Ailleurs, des incisions reconnues sur les côtés d'un sirénien tertiaires et qu'on avait cru pratiquées de main d'homme, ont été reconnues ensuite s'adaptant exactement à des dents de squales de la même époque.

L'ADIEU DU MISSIONNAIRE

Je ne sache rien de plus héroïquement terrible et de plus empoignant que l'adieu d'un missionnaire quittant tout : famille, monastère, patrie, pour s'en aller vers des plages lointaines, sans espoir de retour, sauver les âmes.

Je viens de donner le baiser d'adieu à l'un de ces héros, et de voir se dérouler les péripéties de la cérémonie de son départ, en la chapelle de notre couvent de Québec. Qu'il me soit permis de reconstituer la scène et d'en traduire l'émouvante grandeur.

La cérémonie est fixée à trois heures. Le missionnaire partant fait son entrée au sanctuaire, où un siège lui est préparé. Il est seul ; la communauté est au chœur, derrière l'autel. Un frémissement passe à travers la foule ; tous les yeux se fixent sur le « partant » et ne s'en détachent qu'il ne s'éloigne.

Tout jeune le héros—vingt-cinq ans peut-être. Il vient d'être ordonné prêtre, après ses études théologiques faites ici même. Moins l'année du noviciat à Montréal, sa vie religieuse s'est écoulée dans ce monastère. Son chez lui, c'est ici, et quittant cette communauté il s'envole du nid où, avec ses nombreux confrères séminaristes, il a, jusqu'à ce jour, grandi dans la religion séraphique. Ce monastère est tout pour lui ; il y a été admis à la profession solennelle, puis au sacerdoce. Entre ces murs s'est peut-être éveillée en lui, en tout cas a grandi et s'est confirmée, la vocation sublime qui va l'en arracher à jamais et le prendre à elle tout entier.

Il est jeune, ai-je dit, et de taille sensiblement petite, mais de nature virile et la tête haute. Rien d'indécis en ses allures ; le pas ferme, il sait ce qu'il veut, où il va. C'est le calme du héros à froid, le vrai. Visage souriant sans contrainte, regard décidé, et des yeux à ne jamais regarder en arrière. Ensemble de paix, de force, de sacrifice voulu ; vocation et physique tout d'une pièce.

Il s'agenouille, prie, se relève et s'assied. Tout cela avec simplicité, comme s'il était dans sa cellule.

Un chant s'élève par delà l'autel.

Lorsque les voix se sont tues, le ministre provincial, le père vénéré du jeune missionnaire, dit à celui-ci et aux fidèles les choses qu'il faut. C'est simple, c'est délicat, c'est vrai et c'est touchant. Ecoutez :

« Le premier missionnaire parti à la conquête des âmes fut le Fils

de Dieu, Jésus-Christ Notre Seigneur. Patrie céleste, bonheur, sein de la Trinité, il quitta tout pour venir sur la terre. Quel voyage et quel apostolat que le sien ! Mais il avait soif des âmes, le Fils de Dieu. *Sitio* ! ce cri il le redit toute sa vie, et le poussa jusqu'en expirant.....

« Et c'est ce cri par vous entendu, cher père, qui enflamma votre âme et vous lance à la conquête des âmes rachetées aux prix du sang de Jésus, mais qui n'iront cependant pas au Paradis, faute d'ouvriers pour le leur ouvrir..... Pas de Paradis pour tant de multitudes de vieillards, d'enfants, d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles..... Vous irez le leur ouvrir, digne fils de François d'Assise, digne membre de la famille franciscaine, dont ce fut toujours l'ambition et la gloire d'envoyer ses enfants sur les plages infidèles—chez les Sarrasins d'abord, plus tard dans le lointain Orient, puis en Amérique et jusque sur les bords du Saint-Laurent, avec Champlain.

« Et maintenant que le Canada est devenu l'un des premiers parmi les pays catholiques, il veut payer sa dette. Il sait qu'il ne sera vraiment catholique, dans toute la plénitude du mot, que le jour où ses fils annonceront le Christ au sein de tous les peuples païens. Déjà il les envoie, et toujours plus il les y enverra.

« *La moisson est mûre, mais les ouvriers manquent*, ne cessent de nous écrire nos missionnaires de Chine. Pour 80 millions d'infidèles dans notre seul vicariat français, 23 missionnaires !.....

« Quelle joie c'est donc pour nous de vous voir aller joindre vos labeurs à ceux de vos frères qui vous réclament !

« Quelle gloire c'est aussi pour vos parents ! La séparation est pénible à la nature, sans doute, mais, parents chrétiens, quelle récompense sera la vôtre, même ici-bas ! « Des sauveurs ! Ah ! ne viendront-ils pas » s'écrient les malheureux païens, le regard tourné vers l'Occident..... Le voici le sauveur réclamé, il arrive, il débarque... on l'entoure... Voyez les petits enfants qui s'attachent à l'apôtre et lui demandent le nom de ses parents... Ils l'épellent, le balbutient... Voyez ces hommes, ces vieillards qui demandent aussi ce nom, qu'ils répètent à satiété avec des paroles de bénédiction pour ce père, cette mère qui leur envoie leur fils pour les sauver.....»

Ces paroles et bien d'autres encore, le père vénéré sait trouver dans son cœur ému pour proclamer la grandeur du sacrifice du jeune missionnaire, la sublimité de sa vocation, pour élever les auditeurs vers les sommets de l'héroïsme catholique, panser les blessures du cœur chez les parents.

Puis avec solennité est béni et remis au « partant » par son provincial le crucifix qu'il portera sur le théâtre de son apostolat. Ce crucifix, dans quelques instants, les fidèles le baiseront avec vénération ; ils poseront leurs lèvres sur ce Christ sur lequel bientôt les lèvres des Chinois se poseront aussi. Ils le savent, et de le savoir leurs baisers se font plus pénétrants... O Christ ! foyer unique des cœurs et des âmes rachetées, trait d'union des peuples et des civilisations. O amour ! ô charité !...

Mais le « partant » va se consacrer à la mère de Dieu et la sienne, et mettre son lointain voyage sous la garde de l'Etoile de la mer. L'autel de la Vierge est paré et tout illuminé. La madone sourit et accepte l'offrande que lui fait l'apôtre de son corps et de son âme, de ses travaux et de sa vie. A elle les épis qu'il moissonnera, à elle la gerbe d'âmes qu'il liera ! Tout pour sa « Dame ! » Oh ! le preux chevalier. Mais sa « Dame » lui sourira dans toutes ses luttes et dans ses tristesses : ce sera sa récompense. Quelle autre plus douce ?

Mais voici que les religieux s'avancent dans le sanctuaire pour la cérémonie du baisement des pieds et de l'adieu au frère qui s'en va.

Lui est sur le marchepied de l'autel, le crucifix sur la poitrine. Toujours calme, et le visage rayonnant, il sourit à chacun, et chacun lui sourit comme il l'embrasse ; mais ces sourires sont émus.

Un par un, les religieux posent leurs lèvres sur ces pieds nus qui se fatigueront bientôt à la poursuite des brebis perdues, sur ces pieds resplendissant de la surnaturelle beauté des évangélistes de la paix.

Le défilé est long—cinquante religieux, puis les hommes qui le désirent, et tous les hommes veulent cet honneur. Les religieux soutiennent la monotonie du défilé par le chant d'un cantique, qui est aussi un adieu :

Partez, héraut de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux ;
Rien désormais ne retient votre zèle,
Frère, partez, que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds de missionnaire,
Nous les baisons avec un saint transport ;
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,
Où règnent l'erreur et la mort !

.....
.....
Frère, partez, adieu pour cette vie ;
Portez au loin le nom de notre Dieu.
Nous nous retrouverons un jour dans la Patrie.
Adieu, partez, adieu.

A la suite des religieux je vis le père du missionnaire monter au sanctuaire pour lui aussi baiser les pieds de son fils et lui dire adieu.

Il s'avance, sa forte taille comme écrasée sous le poids du sacrifice, le visage remué, les larmes avec violence refoulées. Le fils le voit venir. Son visage subitement se contracte, les traits se tendent, les yeux se mouillent; plus de sourires, mais de l'angoisse... Et le père gravit les degrés comme se traînant; il s'agenouille; il baise les pieds de son fils. Il se relève et le presse sur son cœur. Adieu! adieu! Ils se reverront, se parleront, s'embrasseront au Paradis, où rendez-vous est donné. Adieu! adieu!

Le jeune missionnaire n'a plus qu'à partir. Plus rien ne le retient; il a dit adieu à tous et à tout.

Il partira dès ce soir, non sans avoir accompli dans l'intimité du cloître une formalité qui revêt, en cette occasion, quelque chose de sublime.

C'est au souper de la communauté, la dernière cène du « partant » avec ses frères. A genoux devant le supérieur, il prononce ces paroles que dit tout religieux qui change de couvent—une formule, je le répète, et donc une chose qui n'a d'âme que celle qu'elle emprunte aux circonstances. Or, j'en suis témoin, elle a une âme ce soir la formule; écoutez :

« Bénissez-moi, mon Révérend Père; la sainte obéissance me commande de quitter ce couvent pour aller résider en Chine. Après avoir demandé humblement pardon des fautes dont je me suis rendu coupable durant mon séjour dans cette communauté, je sollicite les prières de votre Révérence et celles de tous les religieux, afin que Dieu m'accorde un heureux voyage et la grâce d'être fidèle à mes devoirs dans ma nouvelle résidence. »

...*La sainte obéissance me commande.* Il semble qu'elle vienne de lui commander, à l'instant même, cet héroïsme. « Le salut des païens vous réclame en Chine. Allez! »... Et le « partant » annonce à son supérieur et à ses frères l'ordre subit, et qu'il s'en va « résider » en Chine, comme ça, pour la vie. Il s'en irait demeurer six mois au couvent des Trois-Rivières ou à celui de Montréal, que ce serait la même chose, et les mêmes paroles, et la même austère simplicité. La sainte obéissance commande... L'objet du commandement? Ça n'a aucune importance, ça ne compte pas, l'obéissance commande, c'est tout.

Le missionnaire s'en va donc dans sa nouvelle « résidence. » Aura-t-il seulement une résidence? C'est à savoir, et lui-même n'en sait

trop rien. Cela importe peu. La Chine sera sa résidence : l'obéissance n'a pas davantage fixé le lieu de sa « nouvelle résidence. » A la Providence d'y pourvoir, elle qui fournit un nid aux oiseaux et une tanière aux bêtes des bois.

Ce qui tient à cœur au « partant » c'est que ses frères lui pardonnent ses manquements et que de leurs prières ils l'accompagnent en son voyage et l'aident, là bas, à être fidèle à tous ses devoirs.

Ses manquements ? où sont-ils ? qui les a vus ? Que Dieu les lui pardonne, si ses regards scrutateurs en ont aperçus ! Et que là bas il fasse son devoir comme il l'a fait ici, avec édification. Il sera rude le devoir, et rudes seront les travaux ; mais ses frères prieront pour lui, comme lui-même offrira ses fatigues pour eux, et dans cette mutuelle charité tous resteront unis malgré les distances. C'est la parole suprême que lui adresse le supérieur.

Tout est fini, tout est consommé. Le héraut de la bonne nouvelle peut désormais partir. Il part, il s'embarque.....

Or ceci est de l'histoire. Elle est trop belle cette histoire pour n'inspirer pas la poésie, et trop touchante pour ne pas être traduite en romance. Elle l'a été, depuis longtemps, par un apôtre des Missions étrangères, et Gounod — je pense que c'est lui — l'a revêtue d'une musique berçante comme les flots de la mer.

Voici le dialogue qui s'engage sur le navire en partance, entre le matelot et le missionnaire.

Le matelot.

Loin du pays qui t'a vu naître,
 Apôtre, que vas-tu chercher ?
 De ciel et de destin peut-être,
 Dis-moi, pourquoi veux-tu changer ?
 Vas-tu, passant la mer profonde,
 Chercher un bonheur ignoré ?
 Crois-tu trouver au bout du monde
 Des yeux qui n'aient jamais pleuré ?
 J'ai vu coins et recoins du monde,
 Et partout maint cœur ulcéré.

Le missionnaire.

Loin de mon Canada que j'aime,
 Laissez-moi partir, matelot ;
 Il reçut mon adieu suprême,
 Il garde mon dernier sanglot :
 Là bas m'ont précédé des frères,
 Ils m'attendent pour le labeur.

Bien-être, bonheur, fleurs éphémères,
 Pour eux, pour moi sont sans valeur.
 Je pars, et demain d'autres frères
 Me rejoindront pour le labeur.

Le matelot.

Partout tu trouveras l'orage,
 Il est caché sous tous les pas,
 Folie !..... Après tout, nul rivage
 Ne te sauvera du trépas.
 A nous laisse le flot qui gronde,
 Un jour il doit nous engloutir.
 Que ceux qui n'ont plus rien au monde
 Sous d'autres cieus aillent mourir.
 Mais toi, pourquoi courir le monde ?
 Si loin des tiens, pourquoi partir ?

Le missionnaire.

Afin qu'au pays de l'Aurore
 Des âmes entendent une voix ;
 Afin qu'en elles puisse éclore
 L'éclat bienfaisant de la Croix.
 Non, non, ne plains pas ma « folie ».
 Ses charmes te sont inconnus,
 Je l'aime !... O Dieu, l'amour me lie,
 Pour lui mes liens sont rompus.
 Oh ! si tu savais ma folie,
 Mes élans longtemps comprimés !

Le matelot.

Ne plus revoir tes Laurentides,
 Pourtant, tu l'aimerais ce séjour.
 Les tiens, les yeux humides,
 Attendront en vain ton retour !.....
 Non, dans ta famille chérie,
 Là bas, dans ta noble patrie,
 Tout parle pour te retenir ;
 Sous le beau ciel de la patrie
 Sache plutôt vivre et mourir.

Le missionnaire.

Partons, le vent gonfle nos voiles,
 Pourquoi, matelot, tant tarder ?
 Astre plus sûr que les étoiles,
 La Vierge saura nous guider.

Et la romance s'achève par un duo où missionnaire et matelot mêlent leurs voix, sans confondre leurs sentiments.

Le matelot.

Bien loin de ta Nouvelle-France
 Ton cœur a précédé tes pas.
 Dans les travaux, dans la souffrance
 Tu pleureras jusqu'au trépas.
 Tu pars pour trouver la souffrance,
 Peut-être un violent trépas.

Le missionnaire.

Bien loin de ma Nouvelle-France
 Mon cœur a précédé mes pas.
 Dans les travaux, dans la souffrance,
 Je pleurerai jusqu'au trépas.
 Je pars, adieu, Nouvelle-France,
 Je pense à toi jusqu'au trépas.

P. HUGOLIN, o. f. m.

PAGES ROMAINES

VÉIES

A la suite d'une décision prise par le conseil supérieur des Antiquités et des Beaux Arts d'Italie, l'ingénieur archéologue Ettore Gabrici, sous la direction du conservateur du musée de la villa Giulia, Angelo Colini, entreprenait, au mois d'avril dernier, de fouiller le vaste emplacement sur lequel était bâtie autrefois l'une des grandes cités étrusques dont l'histoire nous ait gardé le souvenir : Véies.

Fondée bien avant Rome, Véies, dès les premières années de la cité de Romulus, entreprit avec la ville naissante une succession de guerres qui dura plusieurs siècles. La beauté de ses monuments la fit comparer à Athènes; sa position stratégique, les charmes de ses environs faillirent déterminer les Romains à abandonner et le Palatin et le Capitole pour aller s'établir dans ses murs, quand, s'en étant rendus maîtres, ils ne voyaient dans leur propre ville que les ruines amoncelées par l'invasion gauloise. Sans l'autorité de Camille qui combattit avec acharnement ce projet devant le Sénat, Rome eût été abandonnée, et Véies, bien que vaincue par elle, fût devenue la capitale de la république latine.

Toutefois, malgré l'opposition de Camille, malgré celle du Sénat, nombre de Romains, plutôt que de réédifier leurs demeures brûlées par les troupes de Brennus, vinrent habiter les maisons de Véies, et tant l'entraînement fut général à ce sujet, que les pouvoirs publics ne purent l'enrayer qu'en décrétant la peine de mort contre tous ceux qui s'obstineraient à préférer Véies à Rome. Naturellement, cette peine vainquit les obstinés et, dès lors, commença pour la ville étrusque une période d'abandon qui dura 343 ans, jusqu'à Jules César. Sur la proposition de Camille, pour enlever aux Romains toute velléité de retour, les principaux monuments, qui faisaient la gloire de Véies, furent abattus. Les statues qui les décoraient furent transportées à Rome et les matériaux des maisons furent utilisés pour la construction de villas, de grandes fermes, de forteresses établies çà et là dans les environs de Rome.

Avant l'issue de la longue lutte qui mit aux prises Rome et Véies, le territoire de cette dernière ville s'étendait jusqu'aux portes de la cité latine ; il englobait en effet le Vatican et le Janicule, c'est-à-dire que, comprenant toutes les terres de la rive droite du Tibre, il encerclait Rome au nord et au couchant. Ce ne fut pas sans peine que les Romains parvinrent peu à peu à s'emparer des terres de la cité rivale et à jouir paisiblement du fruit de leurs conquêtes, car à chaque moisson, les Véiens se hâtaient, en des incursions périodiques, de leur disputer le fruit de leurs travaux.

Qui ne sait que, après des années et des années de luttes qui ne décidaient ni du sort de Rome, ni de celui de Véies, les membres de la famille des Fabius, après avoir exposé au Sénat le plan d'une campagne permanente contre des ennemis jamais lassés, en établissant dans leur voisinage une forteresse qui leur barra la route de Rome, offrirent d'exécuter eux-mêmes le projet, en prenant la guerre à leurs dépens ? Cette proposition fut faite et acceptée, l'an 276 de Rome. Trois cent six membres de cette famille, après avoir défilé devant le temple du Capitole, pour solliciter les secours de la divinité protectrice de la ville, sortirent de Rome par l'arc de droite de la porte Carmentale, et s'acheminèrent vers le lieu aujourd'hui dénommé *Valca* ou la *Valchetta*, alors appelé *Cremera*, qui servait de limite au territoire des deux villes. Une forteresse y fut établie, non sans que sa construction fût interrompue par des combats qui s'étendaient jusqu'aux *Saxa rubra* qui, plus tard, devaient marquer la rencontre de Constantin et de Maxence, lors de la bataille du Labarum. Après deux ans de séjour dans un camp qu'ils estimaient inexpugnable, les Fabius, se croyant maîtres de la contrée, commencèrent à sortir de leur camp retranché et à parcourir la campagne. Les Véiens prirent l'habitude de fuir devant eux, abandonnant leurs troupeaux. Ces fuites journalières qui ménageaient de faciles succès aux Fabius, en flattant leur orgueil, les porta à oublier les précautions de la plus vulgaire prudence, si bien que les Véiens, dissimulés en des embuscades, parvinrent un jour à surprendre les Fabius disséminés, les massacrèrent facilement, et courant vers la forteresse privée de la plupart de ses défenseurs, tuèrent ceux qui ne pouvaient plus leur opposer une résistance sérieuse. Ce fait se passa le 13 février l'an 279 de Rome, selon Ovide, dans le mois de juin de la même année, suivant Plutarque.

Dans ses *Fastes*, Ovide écrivit à ce sujet :

*Una dies ad bellum miserat omnes
Ad bellum missos perdidit una dies.*

Tite-Live, l. 1, c. 12, Florus, l. 1, c. 12, Aurelius Victor : *Des Hommes illustres*, c. 14, Orose, l. 2, Pline, l. 18, c. 3, Macrobe, l. 1, c. 6, Ovide : *Fast*, l. 2, v. 229 racontent ce fait ; Denys d'Halicarnasse l. 9, prétendit que ce n'était qu'une fable.

Il ne resta, dit-on, qu'un seul Fabius qui fut ensuite élevé aux premiers emplois et qui perpétua le nom de cette illustre famille.

Dans la joie de leur victoire, les Véiens vinrent établir leur camp sur la colline du Vatican d'où, traversant le Tibre, ils s'avancèrent jus-qu'au temple de l'Espérance, situé non loin de la porte aujourd'hui appelé *Porta maggiore* ; là, se livra un premier combat qui resta sans résultat ; une seconde lutte engagée près de la porte *Collina* n'eût pas meilleur succès. Finalement, deux batailles, dont la dernière eut pour théâtre le Janicule, multiplièrent tellement les morts parmi les Véiens et les Etrusques qu'ils jugèrent prudent de battre en retraite.

Le sort des armes leur ayant été défavorable, l'année suivante les Véiens conclurent avec Rome une trêve de 40 ans, avec la clause d'un tribut annuel de blé et d'argent. Moins de sept ans après, elle était violée et la guerre recommençait.

Après de nombreux combats, les Romains commencèrent le siège de Véies qui traîna en longueur pendant dix ans, ce qui lassa plus encore les assiégeants, que les assiégés. Entre temps, un accroissement inaccoutumé des eaux du lac d'Albano ayant déterminé les Romains effrayés à aller consulter l'oracle d'Apollon à Delphes, il leur fut répondu que Véies serait prise, quand les eaux du lac d'Albano trouveraient une issue pour se répandre dans la campagne romaine pour la féconder. On commença donc à creuser le canal souterrain qui sert encore aujourd'hui à faire écouler les eaux du lac d'Albano ; en même temps des mineurs entreprirent l'établissement d'une galerie qui permettrait aux Romains de pénétrer enfin dans la cité si longuement assiégée de Véies. Le premier de ces travaux fut plus rapidement mené à bonne fin que le second, mais le succès de l'un soutint les espérances des assiégeants pour l'heureux achèvement de l'autre.

Quand ce dernier fut sur le point d'être achevé, Camille, l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, alors dictateur et commandant les troupes romaines, prévint le Sénat que Véies n'avait plus que quelques jours d'existence, et l'invita à mettre la dernière phase d'une longue guerre sous la protection des dieux.

D'après le plan adopté, et qui fut admirablement exécuté, la galerie destinée à donner aux Romains l'accès dans la ville, devait s'ouvrir dans le superbe temple de Junon, en si grande vénération parmi les Véiens. Quand tout fut prêt, à l'heure fixée, les soldats romains s'engagèrent silencieusement dans le souterrain, tandis que le gros des troupes, pour détourner l'attention des assiégés, entreprit une attaque sur le pont opposé de la cité. Le stratagème réussit à merveille ; sortant de la galerie, les assiégeants se jetèrent à l'improviste sur l'arrière des bataillons véiens occupés à repousser l'assaut de ceux qui tentaient d'escalader les murs de la ville, et se précipitant vers les portes pour les ouvrir aux troupes de Camille, ils commencèrent ce massacre général qui fut la terreur de la dernière heure de Véies. Seuls les infirmes et une faible partie de la population réservée à l'esclavage furent épargnés. La statue de Junon transportée à Rome fut placée dans un temple qu'on se hâta de lui bâtir sur l'Aventin ; l'église de Sainte-Sabine en occupe aujourd'hui l'emplacement. Le buste historique de Junon que Camille y fit placer se trouve au musée du Vatican.

Ainsi fut prise Véies, l'an 358 de Rome, après avoir soutenu un siège de dix ans.

Le butin fut immense. Camille dut le partager entre les soldats, malgré le vœu qu'il avait fait et par lequel il en avait promis la dixième partie à Apollon. Le Sénat, averti par les Aruspices que le ciel était irrité, ordonna que chaque soldat rapporterait la dixième partie de sa portion de butin. Cet édit fit murmurer contre Camille ; et lorsqu'il eut fait rejeter la proposition d'établir une colonie romaine dans Véies désormais vide de ses habitants, l'un des tribuns le cita en justice pour lui faire rendre compte du butin de la ville. Camille prévint sa condamnation, en s'exilant lui-même, et fut condamné à une grosse amende.

Véies renaquit quand, l'an 708 de Rome, après l'assassinat des préteurs Cosconius et Galba par leurs soldats révoltés, Jules César, licenciant ces troupes mutinées, paya toutefois leurs services rendus à la patrie par une distribution d'argent et des concessions de terrains çà et là, en Italie. L'ancien territoire véien fut compris dans cette répartition ; une colonie romaine s'établit dans ses ruines délabrées qui, à peine relevées, furent de nouveau abandonnée par suite des attaques dont fut l'objet la nouvelle ville pendant la guerre civile du triumvirat.

Auguste en entreprit la restauration et Véies s'appela *Municipium Augustum Vejens*. Elle fut dotée d'un conseil composé de cent membres ; elle eut ses questeurs, ses décemvirs, etc. Plus tard Véies eut son évêque d'après une opinion qui, toutefois, est fortement combattue.

Après Constantin, Véies ne marque plus son nom dans les pages de l'histoire. Nibby prétend qu'elle existait encore au VIII^e siècle. Peut-être disparut-elle peu à peu lors des invasions fréquentes qui amenèrent successivement tant d'armées aux portes de Rome.

Quoi qu'il en soit, à plusieurs époques, son vieux sol fut fouillé et les restes du passé soigneusement recueillis servirent à accroître les richesses de Rome. Pour ne citer que quelques exemples, les têtes colossales d'Auguste et de Tibère, qui sont au musée Chiaramonti, furent trouvées dans les ruines de l'ancien municipio de Véies non moins que les colonnes qui, sur la place Colonna, forment le portique de l'ancien palais de poste pontificale et celle qui ornent la chapelle de saint Benoit dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs. Quantité d'inscription lapidaires furent transportées des ruines de la ville morte au musée du Vatican.

Pendant le XIX^e siècle, en 1810, la famille Giorgi, sous la direction de l'ingénieur Galli, entreprit des fouilles qui attirèrent grandement l'attention à cette époque. Du 26 février 1838 à l'année 1839, la reine de Sardaigne, Marie-Christine, propriétaire de l'Isola Farnèse, fit creuser dans l'antique nécropole dont les monuments qui y furent découverts devinrent l'objet de publications illustrées. En 1843, la même reine fit reprendre les fouilles interrompues et en confia la direction au célèbre Luigi Cannina qui publia les résultats de ses travaux sous le titre : *L'antica città di Vej descritta e dimostrata con i monumenti*. (Rome 1847). Tiré à un petit nombre d'exemplaires cet ouvrage ne fut pas mis dans le commerce.

Les nouvelles fouilles ont pour objet, comme les précédentes, la nécropole et l'acropole ; la mort, la vie des Véiens sont rappelées à la lumière pour que tout le passé, dans son activité, dans son immobilité, dans ses passions, dans ses espérances, nous redise ce qu'il fut.

DON PAOLO AGOSTO.

IN MEMORIAM

LE TRÈS RÉVÉREND MONSEIGNEUR THOMAS-ETIENNE HAMEL, P.A., V.G.,
ANCIEN RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL,
DÉCÉDÉ LE 16 JUILLET 1913

Notre revue étant déjà distribuée quand advint la mort du regretté prélat, nous sommes en retard d'un mois pour nous associer publiquement au deuil de l'Eglise de Québec et inviter nos lecteurs à unir leurs prières aux nôtres pour le repos de l'âme de l'illustre et vénérable défunt. Nous ne pouvons que souscrire pleinement à l'éloge unanime et universel dont cette figure vraiment sacerdotale a été l'objet.

Nous ne redirons donc pas ses titres à notre vénération et à la fidélité de notre souvenir : sa longue et laborieuse vie de dévouement à la cause sacrée de l'éducation, à l'instruction d'une jeunesse destinée à servir Dieu et la patrie dans l'Eglise et dans le monde ; sa tendre et inlassable compassion envers les membres souffrants de Jésus-Christ, les pauvres de toute catégorie, à qui il donna sans cesse et sans calcul, son temps précieux, ses sages conseils, ses paroles consolantes, ses modestes épargnes, jusqu'à ses habits, et avant et après tout cela, son cœur tout entier. Emule de Vincent de Paul, il a merveilleusement secondé les œuvres qui portent l'étiquette du grand saint. Ses obsèques ont été célébrées le jour même de la fête de cet apôtre de la charité. N'est-ce pas là un présage de la récompense excessivement grande qui l'attendait au Ciel ?

LA DIRECTION.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Singulier jugement.—Un règlement municipal annulé pour considération d'influence indue cléricale. Articles de l'*Action Sociale*, avec texte du jugement et quelques autres documents, Québec, imprimerie de l'*Action Sociale*, (Limitée), 103, rue Sainte-Anne, brochure de 84 pages. Se vend 15 sous.

C'est, en effet, un *singulier jugement* que celui qui a été rendu, le 14 janvier 1913, à la Malbaie, pour annuler le règlement qu'avait fait la municipalité de la Baie Saint-Paul contre la vente des liqueurs enivrantes.

Voici les faits.

Des hommes qui escomptent les passions de la jeunesse et les vices du public pour faire de gros gains, entreprennent d'ouvrir un débit de boissons. Le zélé curé s'effraie des abus que la licence déchaîne dans sa paroisse. Il fait donner une retraite à ses paroissiens par les Rédemptoristes. Les fils du grand Docteur de la morale naturelle et chrétienne déclarent en chaire que, dans les circonstances données, ceux qui voteront pour la licence se rendront coupables d'un péché mortel, et refusent au confessionnal l'absolution à ceux qui sont résolus à ce vote, comme ayant la volonté obstinée dans un acte gravement coupable. Au jour du scrutin, la majorité des électeurs se prononce contre la licence. Mais les mécontents appellent du règlement municipal aux tribunaux. Le juge B. Letellier rend une sentence contre la majorité, contre les prédicateurs et les confesseurs, contre le curé, contre les vrais catholiques de la Baie Saint-Paul, en cassant le règlement municipal sous le prétexte d'une influence cléricale indue.

Nous appelons sur cet étrange jugement l'attention de ceux qui prétendent que « le libéralisme catholique » n'a jamais existé ou n'existe plus au Canada. Voilà des pasteurs, des prédicateurs et des confesseurs, voilà des catholiques soucieux des directions de l'Eglise, qui pensent et qui disent que la concession d'une licence dans les circonstances données est un péché mortel. Et un juge survient et, au nom de la loi, proteste contre l'enseignement des prêtres de Jésus-Christ et contre la docilité des fidèles. Ou l'Eglise est libre dans les questions religieuses et morales sans avoir à subir l'ingérence de l'Etat et de ses juges ; ou elle relève de l'Etat dans les questions religieuses et morales elles-mêmes : professer la liberté pleine de l'Eglise dans le domaine de la révélation, c'est la doctrine catholique ; donner à l'Etat le droit de contrôler l'Eglise et ses ministres dans cette sphère, c'est le libéralisme doctrinaire.

On dira : « Mais le curé, mais le prédicateur ou le confesseur peuvent se tromper » Ces erreurs sont rares ; mais supposez une erreur, appelez des déclarations du curé ou du confesseur, appelez de ses décisions, non pas à M. le juge Letellier, mais à l'Evêque, aux Congrégations romaines, au Pape.

On répondra : « Si l'on appelle à l'Evêque ou au Pape, le Pape et l'Evêque ratifieront la décision du curé et du confesseur. » Eh bien, vous aussi, au lieu de chercher un appui dans l'Etat contre vos prêtres, rangez-vous de leur côté, pour être avec l'éternelle justice, pour être avec Dieu.

L'*Action Sociale* s'est rendue recommandable à tous les catholiques par les lumineux et vaillants articles qu'elle a publiés sur ce singulier jugement contre la *Vigie*, le *Soleil* et les autres tenants des idées libérales. Nous félicitons l'*Imprimerie de l'Action Sociale* d'avoir réuni en brochure ces articles si remarquables. C'est un dossier à étudier pour connaître un jugement qui restera comme un des types du mauvais libéralisme du Canada, pour connaître ce *microbe* rongeur qui fait autant de mal à certains esprits canadiens que le bacille de Koch aux poitrines qui en sont atteintes, et prépare des ruines qui épouvanteront un jour ceux-là mêmes qui favorisent aujourd'hui ses ravages.

PAUL BLONDEL.

Le Directeur-propriétaire, - - - - - L'abbé L. LINDSAY

Imprimé par la Cie de l'ÉVÉNEMENT, 30, rue de la Fabrique, Québec.